



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 155 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
pour la stabilisation en Haïti**

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Exécution du budget	6
C. Activités d'appui de la Mission	8
D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées.	9
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	56
A. Ressources financières	56
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	58
C. Évolution des dépenses mensuelles	59
D. Autres recettes et ajustements	59
E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.	60
F. Contributions non budgétisées	60



IV. Analyse des écarts	61
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	65
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	66

Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 et son objectif est mise en évidence dans un certain nombre de cadres de budgétisation axée sur les résultats organisés par composante (développement de la démocratie et consolidation de l'autorité de l'État; sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit; droits de l'homme; coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement; et appui).

Au cours de la période à l'examen, la Mission a procédé à un retrait partiel des renforts déployés au lendemain du séisme, en application de la résolution 2012 (2011) du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, elle a poursuivi son objectif général consistant à rétablir la paix et la sécurité et à faire avancer le processus constitutionnel et politique engagé dans le pays. Au lendemain du tremblement de terre de janvier 2010, cet objectif impliquait de préserver les avancées réalisées en matière de stabilisation depuis 2004 et de faciliter la mise en œuvre des activités d'aide humanitaire, de relèvement et de reconstruction.

Toutefois, les rapports difficiles entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ont fortement limité la capacité de la MINUSTAH à appuyer pleinement le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses réformes visant à renforcer la stabilité politique; de ce fait, la plupart des réalisations escomptées de la composante correspondante n'ont pas été accomplies. La Mission a continué d'aider le Gouvernement à maintenir un climat de sécurité, et des avancées ont été faites dans le domaine de l'appui à la réforme de l'état de droit, de la promotion des droits de l'homme et de la facilitation de l'assistance humanitaire, des efforts de relèvement et de la coordination du développement.

Au cours de la période à l'examen, la MINUSTAH a engagé des dépenses d'un montant total de 739,8 millions de dollars, ce qui correspond à un taux d'utilisation des ressources de 93,2 % (contre 810,6 millions de dollars de dépenses pour un taux d'utilisation de 94,9 % au cours de l'exercice 2010/11).

Le solde inutilisé, d'un montant de 53,7 millions de dollars, s'explique essentiellement par le retrait partiel impliquant le rapatriement de 1 600 soldats et 600 membres des unités de police constituées, ce qui a permis d'économiser 34,2 millions de dollars. Les mesures d'efficacité adoptées par la Mission ont également permis d'économiser 7,9 millions de dollars du montant réparti entre les États.

Les taux de déploiement des militaires et des membres des unités de police constituées ont été inférieurs aux prévisions, compte tenu du retrait partiel des effectifs (8 060 et 2 167 en moyenne, alors que les effectifs prévus étaient de 8 672 et 2 352 respectivement). En ce qui concerne le personnel civil, le taux d'occupation des postes du personnel recruté sur le plan international a également été inférieur aux prévisions (417 en moyenne contre 428 prévus).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis. Exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	377 977,9	362 874,5	15 103,4	4,0
Personnel civil	170 348,4	160 864,7	9 483,7	5,6
Dépenses opérationnelles	245 190,8	216 029,4	29 161,4	11,9
Montant brut	793 517,1	739 768,6	53 748,5	6,8
Recettes provenant des contributions du personnel	18 070,0	17 245,5	824,5	4,6
Montant net	775 447,1	722 523,1	52 924,0	6,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	793 517,1	739 768,6	53 748,5	6,8

Ressources humaines : taux d'occupation des postes

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	8 940	8 060	9,8
Police des Nations Unies	1 351	1 236	8,5
Unités de police constituées	2 940	2 167	26,3
Personnel recruté sur le plan international	475	417	12,2
Personnel recruté sur le plan national	1 287	1 154	10,3
Volontaires des Nations Unies	277	226	18,4
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	193	147	23,8
Personnel recruté sur le plan national	245	201	18,0
Personnel fourni par des gouvernements	100	76	24,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget pour le maintien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, présenté dans le rapport du Secrétaire général du 9 mars 2011 (A/65/776), s'élevait à 810 305 000 dollars (montant net : 792 235 000 dollars). Il couvrait le déploiement de 8 940 militaires, 4 391 membres de la police (dont 100 agents fournis par des gouvernements et 2 940 membres d'unités de police constituées), 668 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 532 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 186 administrateurs), et 277 Volontaires des Nations Unies, y compris du personnel temporaire.

2. Au paragraphe 55 de son rapport y relatif du 28 avril 2011 (A/65/743/Add.15), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 793 305 000 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

3. Dans sa résolution 65/256 B, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, aux fins du maintien de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, un crédit de 793 517 100 dollars (montant net : 775 447 100 dollars). La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1542 (2004) et prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil. Le mandat applicable à l'exercice considéré a été énoncé par le Conseil dans ses résolutions 1944 (2010) et 2012 (2011).

5. La Mission a reçu pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité en Haïti et de faire avancer le processus constitutionnel et politique. Au lendemain du tremblement de terre de janvier 2010, cet objectif suppose de préserver les avancées réalisées depuis 2004 en matière de stabilisation et de faciliter la mise en œuvre des activités d'aide humanitaire, de relèvement et de reconstruction.

6. Au cours de la période à l'examen, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations dans le cadre de cet objectif général et exécuté les principaux produits présentés dans les tableaux ci-après, groupés par composante : développement de la démocratie et consolidation de l'autorité de l'État; sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit; droits de l'homme; coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement; et appui.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2011/12, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

8. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a aidé Haïti à surmonter les obstacles en matière de stabilité politique, à renforcer les capacités de la police nationale et des institutions judiciaires et pénitentiaires, à accroître les moyens de l'État visant à protéger les droits des groupes vulnérables touchés par le séisme et à appuyer la distribution de l'aide humanitaire et les efforts de relèvement.

9. En juin 2011, en application de la résolution 1944 (2010) du Conseil de sécurité, une évaluation détaillée des conditions de sécurité a été réalisée, dont il ressort que, si la situation pouvait facilement se dégrader en raison des impasses politiques, profondes et persistantes entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, le séisme n'avait pas provoqué un effondrement général de l'ordre public et que la situation restait calme dans l'ensemble. C'est pourquoi, par sa résolution 2012 (2011), le Conseil de sécurité a autorisé un retrait partiel de 1 600 soldats (sur l'effectif autorisé de 8 940) et de 1 150 membres des unités de police constituées (sur les 4 391 autorisés, y compris des membres de la Police des Nations Unies et du personnel fourni par des gouvernements). Ces réductions d'effectifs ont débuté au cours de la seconde moitié de l'exercice 2011/12, ce qui explique que le taux moyen de vacance pour les militaires ait été de 9,8 % au lieu des 3 % prévus, et de 26,3 % pour les membres des unités de police constituées au lieu des 20 % prévus.

10. Afin de ramener ses capacités à leur niveau d'avant le séisme, la MINUSTAH a également procédé à une étude détaillée de la structure de ses effectifs civils, tout en imposant un gel des recrutements à compter de décembre 2011, en vue de réduire au minimum le nombre de postes qui feraient double emploi après l'étude des effectifs civils. De ce fait, au cours de la période considérée, le taux de vacance moyen pour le personnel recruté sur le plan international a été de 12,2 % au lieu des 10 % prévus.

11. Par ailleurs, le climat politique durant cette période a été caractérisé par les relations difficiles entre le Président et le Parlement, et l'absence d'un premier ministre pendant près de trois mois a contribué à paralyser l'élaboration d'un agenda législatif consensuel, l'adoption d'un budget national, et la publication d'un calendrier pour les prochaines élections législatives, municipales et locales partielles. Au cours de la seconde moitié de la période à l'examen, les difficultés rencontrées dans l'adoption d'amendements constitutionnels et la mise en place du futur Conseil électoral permanent ont également freiné l'instauration de relations fonctionnelles entre l'exécutif et le législatif, limitant dans une large mesure la capacité de la Mission d'appuyer pleinement le Gouvernement dans ses réformes.

12. Malgré ces difficultés et dans le contexte du retrait des renforts déployés au lendemain du séisme, comme indiqué aux paragraphes 9 et 10 ci-dessus, la Mission, par l'intermédiaire de ses composantes institutionnelles pertinentes, a encouragé le dialogue politique entre tous les secteurs de la société haïtienne et en particulier entre les acteurs politiques. Elle s'est efforcée, en coopération avec la présidence et d'autres éléments du pouvoir exécutif, de promouvoir une relation plus constructive avec le Parlement. Les bons offices de la Mission ont contribué à la ratification, en mai 2012, du choix d'un nouveau premier ministre, à la nomination du Président de la Cour suprême, à la création du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, et à la publication des amendements constitutionnels adoptés en mai 2011 par le Parlement et annoncés en juin 2012 par le Président haïtien, qui portaient notamment sur la

simplification de la procédure régissant la création d'un conseil électoral permanent, de la procédure de ratification parlementaire concernant la désignation du Premier Ministre, et un appel visant à faire en sorte que les femmes occupent 30 % des postes dans les institutions d'État. La Mission a également appuyé l'élaboration d'une nouvelle loi électorale, la préparation d'un budget et de calendriers électoraux, et la mise au point d'un module complet de formation pour le personnel administratif du Conseil électoral permanent, en plus de la préparation des plans logistiques pour les prochaines élections locales et législatives partielles. La MINUSTAH a par ailleurs continué d'appuyer le renforcement des capacités de l'État tant au niveau national que local, et aidé à l'élaboration des budgets municipaux et des rapports sur l'exécution des budgets municipaux pour la période 2006-2011.

13. La MINSUTAH a également continué d'aider le Gouvernement à maintenir des conditions de sécurité, tout en encourageant la réforme et la restructuration de la Police nationale haïtienne et le renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et carcéral. Elle a fourni une assistance technique pour l'élaboration d'un plan de développement de la Police nationale haïtienne pour la période 2012-2016 et continué de former les forces de police à la surveillance de proximité, tout en fournissant un soutien technique et logistique à divers ministères et administrations locales pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets visant à lutter contre la violence de quartier. Le recrutement de nouveaux effectifs de police demeurait difficile et il n'a pas été possible d'atteindre le nombre prévu de 1 200 cadets au cours de la période à l'examen du fait de problèmes rencontrés dans le processus de recrutement en particulier au moment de l'examen médical. Par ailleurs, le déploiement de garde-côtes opérationnels appartenant à la Police nationale haïtienne a été limité à deux départements compte tenu des difficultés survenues dans la construction de la base navale de Killik (département du sud). La Mission a augmenté le nombre de patrouilles quotidiennes effectuées conjointement avec la Police nationale dans les zones critiques du pays, y compris dans les principaux camps de déplacés, pour y maintenir et la sécurité. Bien que les conditions de sécurité aient été affectées par une agressive de protestation menée dans de nombreux secteurs du pays par des membres des anciennes forces armées et de jeunes « recrues », la Police nationale, appuyée par la MINUSTAH, a réussi à contenir et neutraliser les manifestants sans qu'il y ait eu de victimes. La composante militaire a continué d'assurer la sécurité de divers points de contrôle et installations des Nations Unies pour prévenir et décourager toute escalade des menaces contre la sécurité et fourni des escortes aux organisations humanitaires. Dans le cadre de la lutte contre les activités criminelles, la Mission a organisé au cours de la période considérée 94 opérations conjointes avec la Police nationale haïtienne, qui ont permis d'appréhender 556 personnes dont 81 soupçonnées d'appartenir à des gangs. Plusieurs opérations, comme HOPE (2011) et MERITAS I et II (2012), de même que Buckle Port-au-Prince, avaient pour but de mettre fin aux activités des gangs dans le secteur de Port-au-Prince. En mars 2012, l'opération Sunrise a été menée pour aider la Police nationale à désarmer des groupes paramilitaires et à les expulser de plusieurs bâtiments publics et bases du Gouvernement. L'opération a finalement permis d'éliminer ces groupes de tous les camps paramilitaires du pays.

14. Une aide aux établissements pénitentiaires a été fournie par le biais de la formation des agents pénitentiaires à la gestion, à l'administration, à la tenue des

registres et aux questions de santé, de même que par un encadrement quotidien. Les conditions de détention en Haïti étaient toutefois encore loin de répondre aux normes internationales en ce qui concerne la superficie des cellules, l'hygiène, les services médicaux et l'accès à l'air libre. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour réduire la détention illégale et la détention préventive prolongée par des mécanismes d'instruction préalable des dossiers, ce qui a permis de libérer de nombreux prévenus, mais le nombre croissant de nouvelles arrestations a maintenu un taux élevé d'affaires en instance.

15. La Mission a continué de signaler les violations des droits de l'homme commises dans les camps de personnes déplacées, les violations commises par la Police nationale haïtienne, les cas de retour forcé et les violences commises contre des enfants et d'enquêter à ce sujet. Elle a participé activement au renforcement des capacités des institutions haïtiennes garantes de l'état de droit afin de protéger les victimes d'abus et de poursuivre les auteurs de ces actes. Un appui technique a également été fourni au groupe chargé de la protection afin d'assurer le respect des droits des personnes déplacées à la suite du séisme, une attention particulière étant accordée à leur réinstallation, à la fourniture d'abris et à la lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

16. S'agissant de l'assistance humanitaire, et des efforts de relèvement et de la coordination des activités de développement, des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines. Plus de 70 % de la population estimée des camps en 2010 les ont quittés et plus de 70 % des débris ont été enlevés des zones sinistrées. La collaboration entre la MINUSTAH, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement a permis de renforcer les capacités nationales à se préparer et à faire face aux situations d'urgence tant au niveau national que local, et le système de modules mis en place par l'équipe de pays chargée des questions humanitaires après le séisme a commencé sa transition vers la mise en place de mécanismes de coordination supervisés par les autorités nationales. Haïti reste néanmoins tributaire de l'aide extérieure pour les interventions humanitaires d'urgence.

17. Un nouveau mécanisme de coordination de l'aide, le Cadre de coordination de l'aide externe au développement, a été lancé le 26 novembre 2012, succédant à la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, dont le mandat a expiré en octobre 2011. Ce dispositif doit aider les autorités à accroître la transparence des transactions relatives à l'aide étrangère et les aider à gérer les ressources externes.

18. Enfin, la Mission a collaboré avec la communauté internationale, la société civile, les milieux universitaires, les artistes et les médias afin de faire connaître ses activités et d'obtenir un soutien par le biais de ses neuf centres multimédias, de ses programmes de radio et de télévision, et de nombreuses campagnes d'information.

C. Activités d'appui de la Mission

19. Au cours de la période considérée, le montant total des dépenses de la Mission s'est élevé à 739,8 millions de dollars, soit 93,2 % du budget approuvé pour l'exercice 2011/12 (793,5 millions de dollars). Le solde inutilisé de 53,7 millions de dollars s'explique principalement par : a) le retrait partiel des contingents et du personnel de police, en application de la résolution 2012 (2011) du Conseil de

sécurité; et b) des économies imputables aux mesures d'efficacité mises en œuvre par la Mission, comme indiqué au paragraphe ci-après.

20. Les mesures prises pour accroître l'efficacité des opérations portaient sur les aspects suivants : a) une étude approfondie de l'utilisation du parc aérien, qui a conduit à une modification des services de vols réguliers et à l'instauration de nouvelles procédures régissant le traitement des demandes de vol spéciaux, prévoyant la suppression d'un avion et d'un hélicoptère; b) la mise en œuvre de nouvelles procédures visant à contrôler et limiter au maximum le nombre des voyages entrepris dans le cadre de la Mission pour d'autres motifs que des formations, en utilisant dans la mesure du possible la vidéoconférence, et à réduire au minimum les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission; c) une utilisation accrue des ressources internes pour la réparation et l'entretien des véhicules; et d) l'application de nouvelles modalités contractuelles négociées avec les fournisseurs existants pour l'accès à Internet et à des services de téléphonie mobile en vue de réduire les coûts.

21. La MINUSTAH a renforcé ses activités en matière de gestion de l'environnement en lançant plusieurs initiatives écologiques dans le domaine de la gestion de l'eau et des eaux usées, concernant notamment l'installation de 25 stations de traitement des eaux usées; la production, la collecte et l'évacuation des déchets solides; l'identification des déchets dangereux; l'installation de systèmes de filtration d'eau; la réduction des émissions de gaz à effet de serre; et le recours accru aux énergies de substitution, y compris l'installation de 10 structures fournissant des services en matière de technologies de l'information et de la communication alimentés par la production d'énergie éolienne et par 300 lampes solaires.

D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

22. La MINUSTAH a travaillé en étroite collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour aider les autorités à préparer les élections législatives, municipales et locales partielles qu'elles s'étaient engagées à organiser d'ici à la fin de 2012. L'appui fourni portait sur le renforcement des capacités du personnel du Conseil électoral provisoire (aujourd'hui Conseil électoral permanent), la délimitation des circonscriptions électorales et la planification du prochain processus électoral.

23. Le Bureau d'appui de Saint-Domingue (précédemment appelé Centre de liaison et d'appui de Saint-Domingue) a continué d'assurer la coordination avec les autorités dominicaines, la communauté diplomatique et les donateurs et l'équipe de pays des Nations Unies en République dominicaine. Avant l'expiration du mandat de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, en octobre 2011, le Bureau a également fourni un appui opérationnel et technique pour les conférences et réunions de donateurs de la Commission organisées en République dominicaine.

24. Afin de faciliter l'accès des populations vulnérables à l'aide juridique, la MINUSTAH a coopéré avec l'Union des nations de l'Amérique du Sud et le Consortium international pour l'aide juridique en vue de l'ouverture de 18 bureaux d'aide juridique dans tout le pays auxquels elle a fourni un appui technique et un

soutien logistique. Après le 31 janvier 2012 (date à laquelle le financement par l'Union des nations de l'Amérique du Sud a pris fin), le Ministère de la justice et de la sécurité publique a décidé de prendre en charge la gestion du projet d'aide juridique et de transférer au Gouvernement haïtien la responsabilité de l'aide juridictionnelle accordée aux indigents, en application de la loi applicable. Toutefois, les bureaux d'aide juridique ont été contraints de cesser leurs activités en février 2012, faute de fonds.

25. Dans le contexte de la transition après le séisme, la MINUSTAH, l'équipe de pays des Nations Unies et les équipes chargées de l'aide humanitaire ont mis au point diverses opérations de planification stratégiques conjoints. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies en Haïti, en étroite consultation avec les autorités, a arrêté le projet du nouveau cadre stratégique intégré pour la période 2013-2016 dans lequel les priorités de l'ONU sont alignées sur le plan stratégique de développement du Gouvernement, l'attention étant centrée sur le renforcement des institutions haïtiennes, afin de les aider à fournir des services sociaux de base. Les institutions des Nations Unies ont également participé activement à l'élaboration du plan de consolidation de la Mission. Afin de continuer à aider les institutions haïtiennes concernées à assumer pleinement leur rôle de coordination en ce qui concerne les tâches humanitaires critiques, l'équipe de pays chargée de l'aide humanitaire a commencé la transition de la moitié des modules créés après le séisme. Le Gouvernement, aidé par ses partenaires internationaux, y compris le PNUD, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la MINUSTAH, a établi 11 plans d'urgence (1 au niveau national et 1 pour chacun des 10 départements) et organisé 8 exercices de simulation, afin d'être mieux préparé et de pouvoir répondre plus efficacement aux besoins de la population en cas de catastrophe naturelle.

26. Au cours de la période à l'examen, les organismes des Nations Unies ont également poursuivi la mise en œuvre de programmes communs. En juin 2012, 11 programmes communs gérés par l'équipe de pays des Nations Unies comprenaient au moins 2 entités des Nations Unies et le Gouvernement haïtien, dont 6 étaient financés par le Fonds pour la reconstruction d'Haïti, avec un financement effectif de 184 millions de dollars au total, les crédits demandés se chiffrant à 274 millions de dollars.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1

Développement de la démocratie et consolidation de l'autorité de l'État

27. Au cours de la période à l'examen, la MINUSTAH a travaillé en partenariat avec le Gouvernement haïtien, y compris avec les pouvoirs exécutif et législatif, les partis politiques, le secteur privé, la société civile, l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires afin de renforcer le dialogue politique et mettre en place un cadre législatif à l'appui de l'état de droit. Par son action, la Mission a contribué à forger un consensus sur l'adoption d'un texte de loi sur la lutte contre la corruption et d'un amendement constitutionnel prévoyant une représentation des femmes d'au moins 30 % dans la fonction publique. Par ailleurs, à la suite des efforts de plaidoyer déployés par la MINUSTAH, en coopération avec l'UNICEF et d'autres parties concernées, le Parlement a ratifié la Convention de La Haye de 1993

sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

28. Toutefois, du fait du report des élections législatives locales et partielles et de la dissolution du Conseil électoral provisoire en décembre 2011, la MINUSTAH n'a pas été en mesure d'exécuter la plupart des produits prévus et les indicateurs connexes n'ont pu être atteints. La Mission a toutefois appuyé la rédaction d'une nouvelle loi électorale et l'établissement d'un budget et d'un calendrier électoraux. Elle a également dispensé aux responsables du Conseil électoral permanent une formation en matière de renforcement des capacités et établi tous les plans logistiques en vue des élections. En tant que représentante de la communauté internationale au groupe de travail gouvernemental sur les élections, la Mission a travaillé avec les institutions haïtiennes sur des questions techniques, comme la délimitation des circonscriptions électorales et les protocoles de transmission de données entre le Conseil électoral permanent et l'Office national d'identification.

29. La MINUSTAH a également continué de renforcer la capacité de l'État aux niveaux national et local, et appuyé l'établissement des budgets municipaux et des rapports d'exécution de ces budgets pour 2006-2011. Elle a appuyé la plupart des activités précitées par le biais de ses neuf centres multimédias, de ses programmes de radio et de télévision et par de nombreuses campagnes d'information.

30. En ce qui concerne la stratégie de réinstallation du Gouvernement, la MINUSTAH a terminé la construction de 21 immeubles de bureaux temporaires pour les municipalités touchées par le séisme de 2010. Elle a également exécuté 177 projets à effet rapide pour un montant total de 7,5 millions de dollars, afin de créer des emplois, d'améliorer les conditions de vie, de remettre en état et de mettre en place les établissements publics et l'infrastructure, et de fournir des services sociaux de base dans les zones vulnérables, notamment celles touchées par le séisme.

Réalisation escomptée 1.1 : Promotion d'un dialogue politique ouvert à tous et de la réconciliation nationale

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Tenue d'élections sénatoriales et locales participatives et ouvertes à tous dans le respect des délais fixés par la Constitution et de la loi électorale

Le Conseil électoral provisoire a été dissous par décret présidentiel en novembre 2011, après des mois de méfiance politique et d'inactivité. En dépit des interventions fréquentes de la Mission et de la communauté internationale, les élections législatives et locales partielles ont été reportées en raison de l'impasse politique et des retards dans la publication des amendements constitutionnels, la création du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et du Conseil électoral permanent. Il est maintenant prévu que ces élections se tiendront pendant la deuxième moitié de l'exercice 2012/13.

Promulgation d'un décret présidentiel sur le financement des partis politiques

La proposition de loi est en attente au Sénat. En conséquence des amendements apportés par le Sénat, il faudra que le projet de loi soit soumis à nouveau à la Chambre des députés pour un nouvel examen.

Adoption et application par le Parlement d'un programme législatif reflétant le Plan d'action pour le relèvement et le développement national de mars 2010

L'affrontement permanent et hautement politisé entre le Parlement et l'exécutif a retardé la désignation d'un Premier Ministre et entravé l'adoption d'un programme législatif sur les priorités nationales.

Diminution du nombre des cas de troubles civils provoqués par des problèmes d'ordre politique (2009/10 : 78; 2010/11 : 544; 2011/12 : 100)

Objectif atteint; 66 incidents liés à des troubles civils ont été provoqués par des problèmes d'ordre politique

Augmentation du pourcentage des candidates aux élections sénatoriales et municipales (7,3 % aux élections sénatoriales en 2010/11, 10 % aux élections sénatoriales en 2011/12, 15 % aux élections à la fonction de maire)

Les élections sénatoriales et municipales ont été reportées à la deuxième moitié de l'exercice 2012/13; cela a été également le cas pour la désignation de candidates.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Tenue de 4 réunions par mois avec le Président et le Premier Ministre en vue d'évaluer l'état d'avancement du dialogue entre le Gouvernement, les partis politiques et les groupes issus de la société civile, de la réforme relative à l'état de droit et d'autres questions relevant du mandat de la Mission	Oui	Quatre réunions par mois ont été tenues avec le Président. Quatre réunions ont été tenues chaque mois avec le Premier Ministre entre sa nomination en octobre 2011 et sa démission en février 2012 et 4 réunions mensuelles ont été tenues avec le Premier Ministre suivant entre sa nomination en mai 2011 et juillet 2012.
Tenue de 2 réunions par mois avec les principaux conseillers du Président en vue de promouvoir la participation de tous à la vie politique	Oui	Des réunions bihebdomadaires ont été tenues avec les principaux conseillers du Président. Pendant l'occupation illicite des propriétés de l'État par d'anciens membres des forces armées haïtiennes, de février à mai 2012, des réunions hebdomadaires ont eu lieu avec les principaux conseillers du Président en matière de sécurité.
Tenue de réunions mensuelles avec les représentants des partis politiques au niveau national, en faisant une large place aux femmes, l'objet étant de consolider les institutions démocratiques et le pluralisme politique, de prêter un avis sur l'ouverture à tous du dialogue politique et d'accroître la participation des femmes aux élections	Oui	Contacts quotidiens et tenue de réunions hebdomadaires avec des parlementaires et des représentants de partis politiques appartenant à toute la gamme d'opinions pour avoir leurs avis sur le processus politique et communiquer des messages essentiels concernant le dialogue, le renforcement de l'état de droit, les élections et l'élaboration d'un consensus. Tenue de réunions mensuelles avec 5 femmes parlementaires et avec des femmes membres de la société civile en vue de favoriser une participation vigoureuse des femmes au processus politique
Réalisation, chaque mois, d'analyses politiques destinées à porter à la connaissance des autorités haïtiennes et des organisations internationales chargées de la reconstruction et du renforcement des institutions les progrès accomplis vers la stabilité et la sécurité durables	Oui	Grâce à des séances d'information bihebdomadaires tenues avec des fonctionnaires haïtiens et des représentants d'organisations internationales, dont des organisations non gouvernementales, et du Forum humanitaire. Deux feuilles de route sur les conditions

<p>Établissement et direction d'un dispositif de coordination de l'assistance internationale aux élections sénatoriales, municipales et locales, prévues à la fin de 2011, en coopération avec l'Organisation des États américains, l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes internationales</p>	<p>essentielles en matière de stabilité politique ont été présentées aux deux Premiers Ministres successifs en octobre 2011 et mai 2012.</p> <p>Oui En dépit des limitations opérationnelles imputables à l'absence d'un conseil électoral et à la date des élections, le dispositif (par exemple la Table sectorielle, le Comité de pilotage et la Table de pilotage) a déjà été mis en place</p>
<p>Fourniture d'un appui technique et recours à des bons offices pour faire avancer le calendrier législatif et favoriser la recherche d'un consensus entre partis politiques, notamment grâce à la tenue de 4 réunions par mois avec les Présidents du Sénat et de la Chambre des députés</p>	<p>Oui Grâce à la tenue de réunions hebdomadaires avec les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, afin de comprendre leurs points de vue sur des problèmes essentiels et de communiquer des messages opportuns sur les priorités politiques et l'élaboration d'un programme législatif consensuel ainsi qu'à la présence de représentants de la Mission au Parlement deux jours par mois, pour tenir des réunions avec des parlementaires et préconiser l'adoption de la législation en attente</p>
<p>Prestation à la législature d'avis techniques d'ordre constitutionnel, grâce à la tenue de réunions mensuelles avec des parlementaires et un constitutionnaliste</p>	<p>Oui Grâce à la tenue de réunions mensuelles avec des constitutionnalistes, en vue d'analyser les principaux problèmes relatifs à la réforme constitutionnelle et grâce à la tenue de réunions hebdomadaires avec des parlementaires de premier plan concernant les amendements constitutionnels, de manière à s'accorder sur la voie à suivre</p>
<p>Organisation d'un séminaire-retraite annuel et de réunions trimestrielles de suivi pour favoriser la collaboration et l'entente entre l'exécutif et le législatif, adopter un calendrier législatif annuel reflétant les priorités nationales, promouvoir le dialogue et la compréhension entre le Parlement et la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti ou l'Agence de développement d'Haïti (qui assume les fonctions de la Commission depuis l'expiration de son mandat en octobre 2011), s'agissant du processus de reconstruction</p>	<p>Non Le projet n'a pas été exécuté en raison de l'existence de relations tendues entre l'exécutif et le législatif.</p>
<p>Fourniture d'un appui technique et logistique aux parlementaires sous forme de 10 réunions-débats, pour favoriser la communication avec leurs mandants</p>	<p>Non Le projet n'a pu être réalisé en raison des crises politiques successives et parce que les parlementaires s'intéressent uniquement à des questions nationales, telles que l'adoption des amendements à la Constitution ou l'élection des maires.</p>

<p>Organisation de 2 réunions pour promouvoir le dialogue entre les représentants d'associations féminines, des partis politiques et de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti sur la participation politique des femmes et leur rôle dynamique dans la reconstruction nationale, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies</p>	<p>Non Le projet n'a pas pu être réalisé en raison des retards dans la constitution de l'organisme qui doit succéder à la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti.</p>
<p>Facilitation de 9 réunions (une par département en dehors de Port-au-Prince) entre les candidates et les organismes issus de la société civile</p>	<p>Non Ce projet n'a pas pu être réalisé parce que les préparatifs des élections sénatoriales et municipales n'ont pas commencé et que les candidates n'ont pas été identifiées</p>
<p>Tenue de campagnes d'information visant à favoriser le dialogue politique et la réconciliation nationale et à faire connaître et comprendre le mandat de la MINUSTAH, au moyen d'activités d'information, de sensibilisation et de communication (réalisation d'un feuilleton radiophonique qui sera diffusé dans les camps de personnes déplacées ainsi que sur l'ensemble du territoire, information et sensibilisation de la population haïtienne de l'île et de la diaspora grâce à la radio de la MINUSTAH en ondes FM, publications, émissions vidéo, contenus Web ainsi que séminaires et stages de formation dans les centres multimédia, production et diffusion d'un grand éventail de supports de sensibilisation, contact avec les médias et intensification de la couverture médiatique, célébration des Journées des Nations Unies, diffusion d'émissions sur les réseaux nationaux de radio et de télévision)</p>	<p>62 Activités de sensibilisation organisées dans les camps de personnes déplacées et dans 9 centres multimédia</p> <p>62 Contenus Web et affichage sur les réseaux sociaux</p> <p>12 Communiqués de presse</p> <p>6 Documentaires multimédia</p> <p>1 Campagne spéciale multimédia à l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies</p> <p>7 Conférences de presse pour sensibiliser la population haïtienne aux visites de haut niveau</p> <p>6 Publications, par le Représentant spécial du Secrétaire général, de tribunes libres et de réponses dans les médias internationaux, pour défendre l'image de la Mission</p> <p>4 Réunions du Représentant spécial du Secrétaire général avec des propriétaires de médias privés, des rédacteurs en chef et des animateurs de débats télévisés</p> <p>1 Célébration de la Journée internationale de la paix et de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies dans 9 centres multimédia et à Port-au-Prince</p> <p>1 Atelier de renforcement des capacités sur les techniques promotionnelles à l'intention des organismes de la société civile</p> <p>1 Session de formation sur les techniques des médias à l'intention des journalistes régionaux</p>

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement des institutions démocratiques nationales et locales

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Modification de la loi électorale suite à la réforme de la Constitution

Un projet de nouvelle loi électorale a été rédigé; il sera présenté au Parlement et mis aux voix une fois qu'un nouveau Conseil électoral sera constitué

Adoption, par le Parlement, d'une loi sur la participation des femmes à la fonction publique locale

En attente d'adoption, en raison des affrontements politiques entre le Parlement et le Gouvernement

Adoption d'une loi sur la fonction publique garantissant l'indépendance de l'administration parlementaire

Le Gouvernement n'a pas encore soumis un projet de loi sur la fonction publique.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Fourniture, tous les deux mois, d'un appui technique au Parlement et à ses commissions pour l'adoption de lois sur la réforme de l'État et l'amélioration de l'administration des deux chambres du Parlement, par le perfectionnement de leur règlement intérieur et l'adoption des pratiques optimales des parlements d'autres pays

Non Le projet n'a pas été exécuté parce que la MINUSTAH ne disposait plus d'interlocuteurs pour poursuivre les débats sur le soutien en faveur de l'élaboration des règlements intérieurs du Parlement et l'adoption des pratiques optimales des parlements d'autres pays.

Prestation d'un appui technique au Parlement en vue de l'organisation de 5 réunions thématiques entre les parlementaires et les bailleurs d'aide, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales nationales et internationales, l'objet étant de favoriser la concertation sur des questions liées au processus de réforme et des questions politiques litigieuses

Oui Grâce à l'organisation de réunions associant des parlementaires et une délégation de haut niveau du Programme des Nations Unies pour le développement, portant sur le processus de réforme et le développement économique

Prestation d'une assistance technique en vue de l'examen de projets de loi essentiels relatifs à la réforme et portant sur des questions comme la décentralisation, l'adoption, les partis politiques, etc.

Oui Grâce à l'organisation, en mars 2012, d'un séminaire-retraite de trois jours consacré à la lutte contre la corruption, qui a permis d'adopter une déclaration politique aux termes de laquelle les parlementaires se sont déclarés résolus à adopter la législation en suspens concernant la lutte contre la corruption

Tenue de réunions hebdomadaires avec le Conseil électoral provisoire, ainsi qu'avec les responsables des administrations et ministères compétents, en vue de leur prêter des conseils et une assistance spécialisée en matière de coordination des aspects techniques, logistiques et sécuritaires des élections

Non Ce projet n'a pas été réalisé en raison de la dissolution du Conseil électoral provisoire en décembre 2011 et de l'absence d'un nouveau Conseil électoral.

Tenue de 3 réunions mensuelles avec des représentants du Gouvernement, des organisations internationales et des donateurs aux niveaux politique et technique, portant sur la coordination de l'assistance électorale internationale	Non Le projet n'a pas été réalisé, parce qu'un nouveau Conseil électoral n'a pas été créé. Toutefois, la Mission a représenté la communauté internationale à l'équipe spéciale interministérielle chargée des élections, qui avait pour mandat de déterminer les conditions à remplir pour tenir des élections, en l'absence d'un Conseil électoral.
Tenue, avec le Conseil électoral provisoire et des représentants du Parlement, de 4 réunions portant sur les amendements à la loi électorale, suite à l'adoption de la réforme constitutionnelle	Non Ce projet n'a pas été réalisé parce que le Conseil électoral provisoire a été aboli en décembre 2011 et qu'un nouveau conseil électoral n'a toujours pas été constitué.
Tenue de réunions hebdomadaires avec le Conseil électoral permanent portant sur le renforcement des capacités de restructuration interne	Non Le projet n'a pas été réalisé parce que le Conseil électoral provisoire a été dissous en décembre 2011 et qu'un nouveau conseil électoral n'a pas été constitué.
Organisation de 3 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 100 représentants d'organismes issus de la société civile et de 4 stages de formation à l'intention de 350 personnes, en vue de favoriser la participation des femmes à la vie politique	Non Le projet n'a pas été réalisé en raison de modifications survenues parmi l'équipe dirigeante du Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes.
Prestation, chaque mois, de conseils et d'un appui technique au Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes, aux organismes issus de la société civile et au Parlement, en vue d'élaborer le plan d'action du Ministère et de l'exécuter dans les 10 départements et de préconiser une révision de la Constitution pour garantir l'égalité des sexes et une représentation des femmes à hauteur de 30 % au moins, comme l'a recommandé l'Assemblée nationale	Oui Grâce à l'organisation, en partenariat avec les organisations féminines nationales, l'équipe de pays des Nations Unies et la communauté internationale, de 300 ateliers de formation et de sensibilisation à l'échelon communautaire regroupant environ 6 000 participants (dont 70 % de femmes); de 9 ateliers de formation et de sensibilisation au niveau des départements regroupant 450 participants (dont 70 % de femmes); et de 1 forum national, comptant 50 participantes, en vue d'élaborer un plan et un programme d'action national concernant les femmes
Prestation d'un appui technique au Parlement et aux autorités municipales sur le renforcement des capacités des femmes élues à des fonctions nationales et locales par le biais de 3 séances d'encadrement et d'une coopération interparlementaire visant à puiser dans les pratiques optimales des parlements d'autres pays	Oui Grâce à l'appui à la création d'un groupe des femmes parlementaires et à l'octroi d'un appui logistique et technique pour que les parlementaires haïtiennes participent à la conférence internationale sur le pouvoir politique des femmes et le plan d'action pour les Amériques, organisée par le Forum interparlementaire des Amériques à Saint-Domingue

Organisation, chaque mois, d'activités d'information et de communication pour aider le Gouvernement à consolider la gouvernance démocratique et à promouvoir la participation des femmes à la vie politique, au moyen de manifestations organisées à l'intention des médias à l'occasion de la célébration de journées des Nations Unies, d'ateliers, d'activités de formation liées aux 9 centres multimédia, d'émissions de la radio de la MINUSTAH et d'émissions diffusées sur les chaînes de radio et de télévision nationales, destinées à sensibiliser la population haïtienne, y compris la diaspora

Prestation d'un soutien opérationnel et logistique en vue d'assurer la protection des 10 000 bureaux de vote ainsi que la distribution et le ramassage des bulletins de vote et d'autres matériels électoraux sur l'ensemble du territoire; prestation d'un soutien logistique aux autorités locales en vue de l'organisation et du déroulement des élections municipales, locales et sénatoriales de 2011; prestation chaque semaine, aux autorités électorales, d'un soutien technique en matière de planification, de budgétisation, d'achat, de logistique, de formation, de procédures électorales, de sécurité, d'information et de sensibilisation des électeurs et en particulier des électrices

- 24 Campagnes de sensibilisation dans 9 centres multimédia
- 55 Ateliers de formation dans 9 centres multimédia à l'intention de la Police haïtienne et des autorités locales
- 56 Publications d'articles sur le Web et les réseaux sociaux
- 4 Communiqués de presse
- 1 Conférence de presse sur la jeunesse et le Parlement
- 2 Conférences de presse sur la nouvelle loi haïtienne relative à la participation des femmes au Gouvernement et à l'administration
- 1 Conférence destinée aux médias et 6 interviews du Représentant spécial du Secrétaire général, du Président du Sénat et de membres du Club de Madrid
- 1 Atelier de renforcement des capacités concernant les techniques promotionnelles à l'intention d'organismes issus de la société civile
- 6 Ateliers sur le développement communautaire et le pouvoir des femmes haïtiennes
- 21 Programmes radio
- 31 Émissions hebdomadaires de télévision
- Non Le projet n'a pas été réalisé en raison de la dissolution du Conseil électoral provisoire en décembre 2011 et du report des élections législatives et locales partielles.

<p>Organisation de 3 ateliers nationaux, en coopération avec le Conseil électoral provisoire, à l'intention des candidats aux élections, des représentants des partis politiques, de la société civile, des organisations féminines, des médias et des autorités locales en vue de débattre de questions en rapport avec la préparation des élections</p>	<p>Non Le projet n'a pas été réalisé en raison de la dissolution du Conseil électoral provisoire en décembre 2011 et du report des élections législatives et locales partielles.</p>
<p>Coordination de l'assistance internationale aux élections, notamment par la coprésidence des réunions de l'Équipe spéciale de haut niveau chargée des questions électorales et la participation à d'autres groupes de coordination tels que la Table sectorielle, le Comité de pilotage et la Table de pilotage</p>	<p>Non Le projet n'a pas été réalisé parce qu'un nouveau conseil électoral n'est toujours pas constitué. Toutefois, la Mission a représenté la communauté internationale à l'équipe spéciale chargée des questions électorales, qui avait pour mission de déterminer les conditions à remplir pour la tenue d'élections en l'absence d'un conseil électoral.</p>
<p>Coordination des tâches en matière de sécurité et prestation d'une assistance technique et d'un soutien logistique à la Police nationale et à la Garde électorale, l'objet étant de garantir la sécurité et la sûreté lors du déroulement des élections</p>	<p>Non Le projet n'a pas été réalisé en raison de la dissolution du Conseil électoral provisoire en décembre 2011 et du report des élections législatives et locales partielles.</p>

Réalisation escomptée 1.3 : Consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre d'administrations municipales qui enfreignent les normes de gestion administrative et financière établies par le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales et sont classées « municipalités en difficulté » (2009/10 : 76; 2010/11 : 62, 2011/12 : 50)

Moins d'importance a été accordée au suivi de l'application des normes de gestion administrative et financière par les administrations municipales, en raison d'un changement dans l'encadrement de la Direction des administrations locales au Ministère de l'intérieur, qui a adopté de nouvelles priorités/stratégies.

Accroissement du nombre de municipalités qui adoptent un budget destiné à améliorer la prestation des services de base (2009/10 : 70; 2010/11 : 140; 2011/12 : 130)

Objectif atteint; les 140 municipalités ont adopté un budget.

Augmentation des recettes fiscales perçues par les administrations locales suite à l'application de la réforme fiscale locale (2009/10 : 650 millions de gourdes; 2010/11 : 680 millions de gourdes; 2011/12 : 740 millions)

La réforme fiscale locale n'a pas été appliquée; toutefois, grâce à un programme fiscal local entrepris avec l'appui de partenaires extérieurs, les recettes fiscales perçues dans certaines municipalités ont augmenté de 1,85 milliard de gourdes.

Augmentation des effectifs des 52 délégations et vice-délégations départementales dotées de la capacité technique d'exercer un pouvoir de coordination et de réglementation sur les autorités municipales et sous-municipales (234 personnes en 2009/10; 362 en 2010/11; 434 en 2011/12)

L'effectif est resté stable, à 362 personnes, faute de collaboration entre les délégués et l'ancienne équipe de direction du Ministère de l'intérieur s'agissant de la fourniture de services administratifs à la population.

Accroissement du nombre des administrations municipales en pleine activité après le séisme du 12 janvier 2010 (2009/10 : 0 sur 9; 2010/11 : 6 sur 9; 2011/12 : 9 sur 9)

Objectif atteint; les 9 administrations municipales touchées par le séisme ont toutes recouvré un niveau acceptable d'activité, bien qu'un appui logistique demeure nécessaire pour améliorer les conditions de travail.

Augmentation du nombre de postes frontière (y compris l'aéroport de Port-au-Prince) où la Brigade de la protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti maintient une présence permanente pour écarter les risques de traite des enfants (2009/10 : 3; 2010/11 : 4; 2011/12 : 6)

La Brigade de la protection des mineurs maintient une présence permanente à 4 postes frontières (Ouanaminthe, Malpasse, Belladere et Anse-a-Pitre). En outre, elle réalise des activités quotidiennes et maintient une présence permanente à l'aéroport international Toussaint Louverture.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation, chaque semaine, d'une assistance technique à 140 administrations municipales pour améliorer leur fonctionnement administratif et budgétaire et leur permettre de fournir des services publics aux collectivités qu'elles desservent	Oui	Grâce à l'organisation de stages de formation sur l'élaboration et l'exécution du budget municipal, les ressources humaines et la gestion des biens et grâce à un appui à la collecte des données et à l'établissement du bilan d'action municipal; 75 % des municipalités ont établi des rapports exposant leurs réalisations et les ressources disponibles pour la période 2006-2011.
Prestation d'un appui technique quotidien au Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales par l'intermédiaire de conseillers détachés, pour promouvoir la réforme de la fonction publique des administrations locales, mettre en œuvre la décentralisation budgétaire et la réforme des finances publiques, améliorer le fonctionnement des administrations municipales et accroître leurs compétences	Oui	4 conseillers détachés au Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales lui ont fourni chaque jour des conseils de politique; de ce fait, le Ministère est plus disposé à envisager des réformes essentielles, en particulier en matière de décentralisation et de fonction publique locale.
Prestation d'une assistance technique à 192 experts comptables et receveurs du secteur public, une large place étant faite aux fonctionnaires femmes, et renforcement des moyens dont les 140 communes disposent pour planifier et exécuter leur budget, percevoir les recettes publiques, gérer des projets, administrer les ressources humaines et prêter des services de base	Oui	Grâce à la prestation d'une assistance technique quotidienne à 192 experts comptables et receveurs du secteur public et au renforcement des moyens dont 140 administrations municipales disposent en matière de gestion financière
Prestation d'une assistance technique aux 10 délégations départementales et aux 42 sous-délégations départementales par des conseillers nationaux qui leur sont rattachés en vue de consolider leurs moyens en matière d'administration et d'améliorer la planification et la prestation de services sociaux de base au niveau local	Non	Le projet n'a pas été réalisé en raison de la crise politique récurrente et de l'indécision de l'ancienne équipe de direction du Ministère de l'intérieur quant à un plan d'action efficace en faveur des délégations départementales et des sous-délégations départementales. Une assistance a néanmoins été dispensée à 10 délégations départementales à l'occasion de

	<p>la tenue, au moins deux fois par semaine, de réunions avec les délégations, ce qui a permis de réactiver les mécanismes de coordination existants, tels que les réunions du Comité technique départemental, du Comité départemental sur les risques et la gestion des catastrophes et sur la coordination au niveau des départements. En outre, le programme de détachement de conseillers nationaux en vue de fournir une assistance technique aux délégations a été interrompu, en raison du retrait partiel des renforts déployés au lendemain du séisme.</p>
<p>Organisation de 42 (1 par arrondissement) tables rondes et séminaires sur la décentralisation, les administrations locales, les finances locales et le contrôle de la gestion dans les services publics locaux</p>	<p>Non Le projet n'a pas été réalisé en raison de l'instabilité politique du pays. En conséquence, seulement une table ronde a été organisée dans le département nord.</p>
<p>Lancement d'une campagne d'information multimédia en vue de promouvoir les principes d'approche participative et de responsabilisation des administrations chez les bénéficiaires de services publics</p>	<p>6 Programmes radio sur la décentralisation 2 Messages radiodiffusés 2 Débats télévisés sur la campagne de sécurité routière</p>
<p>Prestation, chaque semaine, d'un appui technique et logistique aux administrations municipales touchées par le séisme pour qu'elles puissent se réinstaller dans de nouveaux locaux ou des locaux provisoires et les aider à se doter en personnel</p>	<p>1 Séminaire dans 9 centres multimédia sur les techniques promotionnelles destinées à des organismes issus de la société civile</p> <p>Oui Appui accordé aux 9 administrations municipales touchées par le séisme. Toutefois, les locaux temporaires pour les administrations municipales de Miragoane, Jacmel, Gressier et Archaie sont inachevés, en raison de retards dans les travaux de construction.</p>
<p>Organisation d'un stage de formation de formateurs et de 10 ateliers de formation portant sur l'égalité des sexes et la gouvernance à l'intention des collectivités locales, l'objet étant d'accroître la représentation des femmes dans les administrations locales, et de 20 séminaires portant sur la décentralisation administrative et budgétaire, la transparence et la responsabilisation, à l'intention des collectivités locales ainsi que représentants de la société civile et d'organisations féminines</p>	<p>Non Ce projet n'a pas été réalisé, les nouveaux responsables du Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes ayant décidé de reporter le stage de formation des formateurs et les 20 séminaires envisagés pour la période 2012/13, afin de donner la priorité à la promotion de la participation des femmes locales à des postes de responsabilité lors des prochaines élections locales.</p>
<p>Exécution de 200 projets à effet rapide destinés à aider les administrations publiques de chacun des 10 départements à créer des emplois, améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables, particulièrement des communes touchées par le</p>	<p>177 Ces projets ont été réalisés dans chacun des 10 départements; 163 ont concerné la fourniture d'infrastructures ou de services publics, tels que la réfection et la construction de postes de police, de tribunaux, d'hôpitaux, d'écoles, de</p>

séisme, intensifier le contrôle des frontières, renforcer les capacités des fonctionnaires des collectivités locales et améliorer la prestation de service de base, spécialement dans les régions de réinstallation des personnes déplacées

mairies et de réseaux d'alimentation en eau et en électricité; 8 projets sur les moyens d'existence et la création d'emplois en vue d'appuyer les communautés les plus vulnérables; et 6 projets sur la formation et le renforcement des capacités à l'intention des établissements publics et de la société civile dans les zones touchées.

Le nombre de projets réalisés est inférieur au chiffre prévu parce que priorité a été donnée à des projets d'infrastructure plus onéreux en vue d'aider les pouvoirs publics à reconstruire les locaux des administrations et à assurer la reprise des services publics.

Prestation, chaque semaine, d'un appui et d'une assistance technique aux pouvoirs publics en vue d'élaborer et d'exécuter une stratégie de contrôle des frontières, d'améliorer la supervision des agents chargés de ce contrôle et de mettre en place de façon viable les 10 commissions départementales de contrôle des frontières, dont certaines pourront compter parmi leurs membres des agents venus de la République dominicaine; organisation de campagnes d'information multimédia destinées à sensibiliser les personnes auxquelles s'adressent les services frontaliers

Oui Grâce au détachement d'un fonctionnaire de la MINUSTAH pendant la plupart de la période considérée, un appui a été dispensé au Ministère des finances à l'échelon central et à l'Office des douanes en vue d'améliorer la perception des recettes et d'appliquer une stratégie nationale de prévention des activités illicites aux points de passage de la frontière, dans les aéroports et les ports maritimes. Un appui a été dispensé, sur une base quotidienne, aux fins de la rédaction du document sur le réaménagement de la Direction de la surveillance des douanes (police des douanes). Toutefois, les commissions de contrôle des frontières n'ont pas été constituées et la campagne d'information n'a pas été réalisée en raison de retards dans la formation du nouveau Gouvernement et parce que les priorités initiales du Gouvernement concernaient les problèmes douaniers plutôt qu'une politique énergique de gestion des frontières

Prestation, chaque mois, d'un appui technique à l'Institut du bien-être social du Ministère des affaires sociales et du travail pour qu'il puisse renforcer ses capacités dans le cadre de programmes de protection de l'enfance, concernant notamment l'administration des orphelinats, la supervision des adoptions et la réinsertion des enfants ayant maille à partir avec la loi

Oui Moyennant l'organisation de 25 réunions avec les partenaires nationaux et internationaux portant sur la protection de l'enfance, de 5 visites d'évaluation qui ont permis de fermer 5 orphelinats ne respectant pas les normes internationales de protection de l'enfance et de visites de reconnaissance dans 11 orphelinats sélectionnés par l'Institut du bien-être et de la recherche sociale en vue d'un éventuel appui de la Mission concernant la rénovation des blocs sanitaires, de manière à ce que l'Institut puisse davantage placer des enfants vulnérables et des enfants venus de centres fermés

Prestation, chaque semaine, d'un appui technique à la Police nationale pour qu'elle puisse mieux doter sa Brigade de la protection des mineurs des moyens de détecter des cas de traite d'enfants aux postes frontières et dans les aéroports internationaux et de tenir à jour une nouvelle base de données sur les cas de traite d'enfants

Prestation, chaque semaine, d'un appui technique à la Brigade de la protection des mineurs et à l'Institut du bien-être et de la recherche sociale, notamment par le biais de 10 programmes de formation, afin qu'ils puissent mieux répondre aux normes internationales régissant l'assistance à apporter aux enfants associés à des groupes armés et criminels et plaider contre le recrutement d'enfants par des groupes armés et criminels

Organisation de 30 tables rondes et séminaires sur la décentralisation, la comptabilité publique, les questions financières et le contrôle de la gestion dans les administrations publiques locales et lancement de campagnes d'information multimédia destinées à sensibiliser les bénéficiaires de services publics

Oui Grâce à la prestation, chaque semaine, d'un appui à la Brigade de la protection des mineurs, qui a pris notamment la forme de 12 réunions avec le commissaire de la Brigade, de 3 missions communes pour sensibiliser la collectivité sur le rôle de la Brigade dans la lutte contre la traite d'enfants et lui faire connaître l'existence de la ligne directe 188 de la Brigade, pour porter plainte en cas de violences à l'égard d'enfants

1 Organisation d'un atelier de formation sur la promotion et la protection des droits de l'enfant et les problèmes relatifs à la traite des enfants, à l'intention de 20 membres de la Brigade de la protection des mineurs

Le résultat est inférieur aux prévisions, du fait de la présentation tardive des programmes de formation par la Brigade de la protection des mineurs et l'Institut du bien-être et de la recherche sociale.

4 Tables rondes sur la décentralisation, les services publics et le rôle de la société civile au niveau local

Le nombre de tables rondes a été inférieur aux prévisions parce que l'instabilité politique n'a pas permis de mobiliser les diverses parties prenantes pour les organiser.

Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit

31. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a aidé le Gouvernement haïtien à faire régner un climat de sûreté et sécurité, à faire avancer la réforme et la restructuration de la Police nationale et à poursuivre le renforcement institutionnel de l'appareil judiciaire et du système pénitentiaire. La Mission a augmenté le nombre de patrouilles conjointes de la Police nationale et de la Police des Nations Unies dans les principaux camps de déplacés et dans les zones en proie à la violence. La composante militaire de la Mission a continué d'assurer la sécurité des activités d'assistance humanitaire en fournissant des escortes. Des patrouilles ont été menées aux différents postes de contrôle et points de passage de la frontière pour empêcher toute escalade des menaces sur le plan de la sécurité, et des opérations conjointes spéciales avec la Police nationale ont permis d'arrêter 81 membres et chefs de bande. La Mission a également aidé le Gouvernement à accéder à ses biens et ressources pour faire face aux différentes crises pendant la période considérée, et elle a travaillé avec le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies pour mettre au point et réaliser des exercices de simulation en préparation à d'éventuelles catastrophes.

32. Un projet de plan de développement de la Police nationale haïtienne pour 2012-2016 a été finalisé pendant la période considérée et doit être approuvé par le Gouvernement après examen par le Conseil supérieur et les responsables de la Police nationale. Il y sera tenu compte des questions d'effectifs, de la planification des carrières et des ressources financières disponibles. Le retard pris dans le contrôle des fonctionnaires de police a été partiellement rattrapé et des recommandations concernant le renvoi de 92 policiers ont été formulées après l'examen conjoint de leurs dossiers par la Police nationale haïtienne et la MINUSTAH. Malgré ces progrès, il n'a pas été possible d'affecter comme prévu 1 200 nouvelles recrues à la Police nationale pendant la période considérée en raison de difficultés rencontrées lors du processus de recrutement, en particulier pendant la phase des examens médicaux. Par ailleurs, le déploiement de garde-côtes de la Police nationale a été limité à seulement deux départements compte tenu des problèmes rencontrés dans la construction de la Base maritime de Killik dans le département du sud.

33. Les activités d'encadrement de la Police nationale haïtienne se sont poursuivies pendant la période considérée pour mettre en place une police de proximité, élaborer des plans opérationnels et améliorer l'efficacité de la police en général. Un appui technique et logistique a été fourni aux différents ministères et aux administrations locales pour lancer des projets de réduction de la violence communautaire auprès des jeunes à risque et des groupes vulnérables, et soutenir les efforts déployés dans ce domaine par les dirigeants communautaires, les organisations de femmes et les autorités locales. Des formations ont continué d'être dispensées aux fonctionnaires de police sur la manière de procéder en cas de violences sexuelles ou sexistes et des discussions ont été engagées avec le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes sur la possibilité de formuler une stratégie nationale contre ces violences, en même temps qu'ont été lancées toute une série d'activités d'information, de sensibilisation et de mobilisation. La Brigade de protection des mineurs a également reçu un appui logistique, et bénéficié d'activités de formation visant à renforcer ses capacités, et des évaluations ont été menées conjointement avec le Gouvernement pour porter un coup d'arrêt aux violations des droits des enfants en Haïti.

34. Il n'a toutefois pas été possible de réduire le pourcentage de prévenus placés en détention provisoire. En dépit d'une légère augmentation par rapport à la précédente période, l'espace carcéral reste bien en deçà des normes internationales. Après l'examen de leurs dossiers, certains prisonniers ont été libérés, mais le nombre de libérations était inférieur à celui des nouvelles arrestations auxquelles a pu procéder la Police nationale grâce au renforcement de ses effectifs et à l'amélioration de son efficacité. L'accent a été mis sur les personnes placées en détention dans les commissariats pour veiller à ce que les périodes de détention n'excèdent pas les délais autorisés par la loi.

35. Après la constitution du nouveau Gouvernement, la réforme législative a repris lentement son cours avec les projets de code pénal et de code de procédure pénale, le projet de code sur les droits des enfants et la justice pour mineurs et l'examen du soutien à apporter aux fonctionnaires du Ministère de la justice. Le Conseil supérieur de la magistrature a été créé peu après la fin de la période considérée, et des locaux temporaires ont été mis à disposition pour les postes relais d'administration de la justice et les tribunaux détruits lors du tremblement de terre de 2010. La MINUSTAH a également appuyé sur le plan technique l'organisation de

formations, notamment sur les droits de l'homme, à l'intention des étudiants en droit qui ont obtenu leurs diplômes de magistrats à la fin de la période considérée.

36. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a financé 56 projets de réduction de la violence communautaire à Port-au-Prince, aux Gonaïves et à Cap-Haïtien, qui visaient les jeunes à risques, les anciens membres de bandes et les femmes, avec notamment des activités de formation professionnelle et des initiatives de production de revenus et de placement avec composantes psychosociales intégrées, en promouvant, à court terme, l'emploi à forte intensité de main-d'œuvre.

Réalisation escomptée 2.1 : Climat sûr et stable en Haïti

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre des enlèvements signalés à Port-au-Prince (2009/10 : 57; 2010/11 : 120; 2011/12 : 140)

Objectif atteint; 104 enlèvements ont été signalés.

Augmentation du nombre quotidien de patrouilles de police itinérantes menées par la Police nationale conjointement avec la Police des Nations Unies dans les camps de personnes déplacées (pour 10 000 personnes) (2009/10 : 1,1; 2010/11 : 1,4; 2011/12 : 2,0)

Objectif atteint; 2,85 patrouilles ont été menées quotidiennement dans les camps de personnes déplacées (pour 10 000 personnes).

Augmentation du nombre de meneurs et de membres de bandes organisées arrêtés par la police (2009/10 : 10; 2010/11 : 56; 2011/12 : 48)

Objectif atteint; 81 meneurs et membres de bandes organisées ont été arrêtés lors de descentes de sécurité et d'opérations spéciales conjointes.

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

Dans le cadre de leurs opérations quotidiennes, les agents de la Police des Nations Unies et le personnel des unités de police constituées mèneront des patrouilles conjointes avec la Police nationale, de façon à établir une présence policière permanente dans les six plus grands camps de déplacés, et mettront en place sept équipes mobiles conjointes composées d'agents de la Police des Nations Unies et de la Police nationale, qui mèneront des patrouilles inopinées dans d'autres camps.

- 6 Présence conjointe de la Police des Nations Unies et de la Police nationale dans les 6 plus grands camps, avec plein transfert de responsabilité à la Police nationale pour 2 camps au mois de juin 2012
- 2 Patrouilles conjointes de la Police des Nations Unies et des unités de police constituées dans 2 autres camps, et patrouilles pédestres ou motorisées sur demande

Dans le cadre de leurs opérations quotidiennes, les membres des contingents et de la Police des Nations Unies veilleront à la sécurité du personnel des organisations humanitaires et leur fourniront des escortes, et amélioreront les conditions de sécurité aux points de distribution des secours.

- Oui Les membres des contingents et le personnel de la Police des Nations Unies ont effectué 914 missions spécialement destinées à appuyer des organisations humanitaires. Par ailleurs, des unités de police constituées ont assuré la sécurité aux points de distribution des denrées alimentaires, dans les centres de vaccination et dans les camps où des enquêtes étaient menées.

Coordination quotidienne, par l'intermédiaire du Centre mixte d'opérations et de gestion des équipes d'appui, des activités relatives à la sécurité et à la logistique qui font appel aux capacités militaires et civiles et à celles de la police en cas de grave menace, afin d'aider le Gouvernement à faire régner la sécurité et la sûreté

Un soutien logistique temporaire sera fourni à la Police nationale pour lui permettre de maintenir une présence dans les camps de déplacés et les secteurs sensibles, notamment grâce à la mise en place de 16 postes de commandement de la police dans les 6 plus grands camps de déplacés, de 4 postes mobiles et de 5 postes assurant les services administratifs et d'analyse des données, qui seront dotés de locaux séparés pouvant accueillir les victimes de sévices sexuels et de violences sexistes.

Dans le cadre de leurs patrouilles et de leurs opérations quotidiennes, les membres des contingents et des unités de police constituées renforceront la sécurité dans les secteurs où la criminalité est élevée, sécuriseront les sites et installations sensibles, effectueront des contrôles à des postes fixes et mobiles sur les principaux axes routiers, aux frontières et aux postes frontière, maintiendront un dispositif d'intervention rapide afin de prévenir et de décourager tout accroissement des menaces contre la sécurité, et effectueront des vols de reconnaissance et des évacuations sanitaires, des sorties de patrouille aérienne militaire et des patrouilles aériennes, de concert avec la Police des Nations Unies et la Cellule d'analyse conjointe de la Mission.

Opérations quotidiennes des membres des contingents et de la Police des Nations Unies afin d'aider les garde-côtes d'Haïti à effectuer des patrouilles côtières et le contrôle des voies navigables (lacs et rivières); opérations hebdomadaires conjointes menées par les forces armées et la Police des Nations Unies et opérations conjointes bihebdomadaires menées par la Police des Nations Unies et la Police nationale afin d'aider celle-ci à mener des patrouilles et des opérations contre des suspects

Oui Réception et coordination de 456 demandes émanant d'entités gouvernementales, de l'équipe de pays des Nations Unies et d'organisations humanitaires pour que la Mission leur fournisse un appui dans les domaines de la sécurité et de la logistique/aviation

5 Postes de commandement de la police dans les 5 plus grands camps

Les résultats ont été inférieurs à ce qui était prévu car la Police des Nations Unies et la Police nationale n'ont établi une présence conjointe que dans 5 secteurs. Par ailleurs, la Police nationale n'a pas mis en place de postes mobiles dans les camps privés de présence policière permanente et le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes n'y a pas encore procédé au recrutement du personnel chargé des services administratifs et de l'analyse des données.

Oui Patrouilles et opérations quotidiennes de dissuasion dans les zones de Port-au-Prince et les régions où la criminalité est élevée; sécurisation des institutions clefs, notamment des prisons; mise en place de 1 256 postes de contrôle mobiles sur les principaux axes routiers et aux frontières; préparation des Forces d'intervention rapide pour déploiement dans un délai de 30 minutes sur l'ensemble du territoire; et réalisation de 197 vols de reconnaissance et 23 évacuations médicales

Oui 38 patrouilles maritimes conjointes et 15 opérations de recherche et de sauvetage à l'appui des garde-côtes d'Haïti; 8 945 patrouilles hebdomadaires conjointes menées par les forces armées et la Police des Nations Unies et 4 269 patrouilles conjointes bihebdomadaires menées par la Police des Nations Unies et la Police nationale

Dans le cadre de leurs opérations quotidiennes, la Police des Nations Unies aidera la Police nationale à mettre en place une surveillance policière de proximité, à élaborer des plans opérationnels, à évaluer le comportement professionnel des policiers à l'occasion de patrouilles conjointes et dans le cadre de la colocalisation dans les 64 principaux commissariats de police, et à mener des patrouilles aux frontières et à mettre en place des postes fixes de contrôle à 4 points de passage de la frontière.

Dans le cadre de leurs opérations bihebdomadaires, la Police des Nations Unies et les membres des unités de police constituées aideront la Police nationale à identifier et arrêter les meneurs de bande et les fuyitifs et, dans le cadre de leurs opérations quotidiennes, les équipes d'intervention spécialisées formeront les membres de la Police nationale à la conduite d'opérations spéciales.

Chaque semaine, la Police des Nations Unies effectuera des sorties de patrouille aérienne et fournira un appui opérationnel à la Police nationale dans le cadre de missions de reconnaissance aérienne, d'opérations de lutte contre la drogue et de transport de détenus et de marchandises saisies, ainsi qu'en vue de l'élaboration de directives générales pour la destruction des stupéfiants saisis.

Fourniture quotidienne d'un appui technique et logistique aux ministères et administrations locales en vue de la mise au point et de l'exécution d'au moins 43 programmes de lutte contre la violence de voisinage dans le but de créer des emplois, de fournir une aide juridique, de créer des possibilités socioéconomiques et de fournir un soutien psychosocial à au moins 50 000 personnes, dont des prisonniers, des jeunes à risque ou liés à des groupes armés et à des enfants et des femmes touchés par la violence dans les 14 secteurs que le Gouvernement a définis comme étant des secteurs à risques. Réalisation de 3 projets relatifs à la sensibilisation et la médiation communautaire afin d'appuyer l'action des dirigeants locaux, des représentants de la jeunesse, des organisations de femmes et des autorités locales dans les mêmes secteurs

Oui Encadrement et évaluations quotidiennes par colocalisation dans 54 commissariats, et patrouilles quotidiennes et postes fixes de contrôle à 4 points de passage de la frontière

À cet égard, il y a eu une erreur au niveau du produit prévu, qui aurait dû être de 54 commissariats faisant l'objet d'une colocalisation, et non de 64.

Oui 74 opérations conjointes visant à identifier et arrêter les meneurs de bandes, débouchant sur l'arrestation de 81 meneurs et membres de bandes et de 2 fuyitifs, et 24 opérations de l'équipe d'intervention spécialisée, offrant des occasions de formation pour la Police nationale

Le fait que les opérations ont été moins nombreuses que prévu tient à la diminution du nombre d'enlèvements.

Non Réalisation d'une patrouille aérienne pendant la période considérée

Le fait que les résultats ont été moindres que prévu tient au fait que les patrouilles de surveillance de ce type n'ont pas été effectuées de manière hebdomadaire mais plutôt à la demande de la Police nationale.

Oui Exécution de 56 projets au total, notamment des projets de formation professionnelle et de création de revenu avec soutien psychosocial intégré pour 680 jeunes et femmes en situation de risque; des projets de réinsertion à dimension psychosociale pour les jeunes, les anciens membres de bande et les femmes en situation de risque; des dispositifs de placement continu avec soutien psychosocial pour 520 jeunes et femmes, dont la création d'un nouveau centre régional de placement; des initiatives de santé pour prévenir l'abus de drogues et d'alcool auprès de 3 500 jeunes; appui à un établissement carcéral en matière d'infrastructure; agrandissement d'un centre sportif pour personnes handicapées; et offre d'un emploi à court terme à 51 196 jeunes et anciens membres de bandes en situation de risque; lancement d'un projet de médiation communautaire en cours d'exécution, et approbation de deux autres projets pendant la période considérée, pour exécution en 2012/13

Organisation d'au moins 40 activités de sensibilisation et de mobilisation sociale et de 144 séminaires à l'intention de groupes vulnérables dans les secteurs marqués par la violence, afin de promouvoir une culture de paix et de faire mieux connaître le problème des sévices sexuels et de la violence sexiste, en passant par la presse écrite et audiovisuelle

Réalisation d'au moins 10 activités de sensibilisation et de mobilisation sociale dans la presse écrite et audiovisuelle, combinées à des campagnes d'information à l'intention des meneurs de bandes en vue de la libération des enfants associés à ces bandes

Fourniture hebdomadaire d'un soutien logistique et technique au Ministère de la justice et de la sécurité publique et à la Police nationale afin de les aider à renforcer les capacités de leurs groupes respectifs s'occupant de la problématique hommes-femmes, à gérer un système de collecte de données sur les sévices sexuels et la violence sexiste, à élaborer des directives générales pour prévenir les sévices sexuels et les violences sexistes et y faire face, à organiser un atelier sur les mesures que doivent prendre les policiers face à ces violences, et à construire, dans 10 commissariats de police du département de l'Ouest, des locaux complètement équipés pour offrir un soutien aux victimes de telles violences

Fourniture hebdomadaire de conseils et d'un appui technique au Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes en vue de l'élaboration de politiques destinées à mettre fin aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité des femmes et des filles aux sévices sexuels et à la violence sexiste

Activités d'information, de plaidoyer et de mobilisation en vue de sensibiliser le public au problème des sévices sexuels et de la violence sexiste, aux questions relatives à la protection de l'enfance et au rôle de la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale, par le biais de la presse écrite et des organes de radiodiffusion et à l'occasion d'ateliers dans des centres multimédias

80 Activités de sensibilisation et de mobilisation sociale

162 Séminaires

Le fait que les résultats sont supérieurs à ce que l'on attendait s'explique par la nécessité de répondre à l'importance de la demande de la part de la population et des partenaires extérieurs.

Oui 110 articles sur Internet, 6 communiqués de presse, 2 conférences de presse sur les mesures prises par la Mission pour faciliter la réinsertion sociale des anciens membres de bandes, 4 entretiens dans les médias, 31 programmes télévisés, 6 communiqués d'intérêt public sur la violence sexuelle et sexiste et 2 communiqués d'intérêt public sur la Journée nationale de l'enfant en Haïti

Oui Formation de 276 agents de la Police nationale sur les mesures à prendre face à la violence sexuelle et sexiste dans les départements de l'ouest, du nord, du nord-est et de l'Artibonite

Le fait que les résultats ont été moindres que prévu s'explique par le fait que la Police nationale a mis l'accent sur la formation des formateurs et d'autres types de formation sur la violence sexuelle et sexiste.

Non 2 réunions avec le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes et 5 autres réunions avec la Directrice générale du Ministère sur les stratégies de lutte contre les sévices sexuels et la violence sexiste

Le fait que les résultats ont été moindres que prévu tient à l'instabilité politique et à l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée la Ministre à la condition de la femme de lancer des politiques et stratégies de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

29 Ateliers de mobilisation dans les camps de déplacés et dans 9 centres multimédias sur l'accès à la justice, programmes de lutte contre les sévices sexuels et la violence sexiste, activités d'information sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

	1 Débat télévisé sur l'état de droit en Haïti
	4 Conférences de presse
	15 Articles sur Internet et messages sur les réseaux sociaux
	2 Communiqués de presse
	1 Article du Représentant spécial du Secrétaire général dans un journal international
	31 Programmes télévisés
	42 Programmes radiophoniques
	480 Émissions radiophoniques quotidiennes, soir et matin
	1 Message radiophonique faisant connaître le service téléphonique gratuit permettant de signaler les cas de maltraitance d'enfants
Organisation d'ateliers sur la protection de l'enfance à l'intention de 400 agents de la Police nationale participant à la surveillance policière de proximité	Non Organisation d'un atelier à l'intention de 29 agents de la Brigade de protection des mineurs Le fait que les résultats obtenus sont moindres que prévu tient à la réduction du nombre d'agents de la Police Nations Unies affectés à la Brigade de protection des mineurs à la suite de la redéfinition des priorités et de la réorganisation de la composante police de la Mission en mai 2011.
En coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), fourniture d'un appui logistique temporaire à la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale et à l'Institut pour l'aide et la recherche sociales aux fins de la gestion, dans les secteurs touchés par le séisme, de 5 bureaux communs spécialisés dans la protection des enfants	Oui Offre de matériel informatique et de fournitures de bureau à l'Institut pour l'aide et la recherche sociales et à la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale pour leurs bureaux de Port-au-Prince, Les Cayes, Hinche, Mireballais et Miragoane
En réponse aux violations des droits des enfants, 12 missions d'évaluation et de protection conjointes du Gouvernement et de l'ONU	16 Missions d'évaluation et de protection conjointes

Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la réforme et de la réorganisation de la Police nationale haïtienne

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre d'agents de la Police nationale pour 10 000 résidents (2009/10 : 10,5; 2010/11 : 10,1; 2011/12 : 11,7)

10,1 agents de police pour 10 000 résidents; ces résultats, inférieurs à ce qui était attendu, tiennent au retard pris et aux problèmes rencontrés dans le recrutement de la 23^e promotion et au nombre limité de nouvelles recrues (241).

Augmentation du nombre de femmes dans la Police nationale (2009/10 : 743; 2010/11 : 803; 2011/12 : 923)

760 femmes dans la Police nationale; ces résultats, inférieurs à ce qui était prévu, tiennent au moindre nombre de femmes parmi les élèves officiers après le tremblement de terre de 2010 et au peu de femmes (13) recrutées dans la 23^e promotion.

Augmentation du nombre de départements dans lesquels les garde-côtes d'Haïti sont opérationnels (2009/10 : 2; 2010/11 : 2; 2011/2012 : 5)

Les garde-côtes d'Haïti étaient opérationnels dans 2 départements (départements du nord et de l'ouest). Les résultats sont inférieurs à ce qui était prévu en raison des problèmes rencontrés dans l'achèvement de la construction de la base maritime des Cayes, du retard pris dans la procédure d'appel d'offres pour les travaux à Port-de-Paix et de l'absence de financement de donateurs pour Jacmel.

Augmentation du nombre de commissariats de police capables de venir en aide aux victimes de sévices sexuels (2009/10 : 2; 2010/11 : 2; 2011/12 : 4)

Objectif atteint; 4 commissariats ont été dotés de locaux spéciaux, grâce à des préfabriqués et du matériel de bureau, pour aider les victimes de violence sexuelle et sexiste. Le Bureau national de la coordination des activités contre la violence sexuelle et sexiste de la Police nationale à Port-au-Prince a également été doté de bâtiments préfabriqués et de matériel de bureau.

La Police nationale publie des données sur le nombre de décès résultant de leurs interventions, ou survenant lorsque des détenus sont placés sous sa garde, lesquelles : a) indiquent la cause du décès; et b) sont produites annuellement.

Aucun dispositif n'a été mis en place à cet effet, principalement en raison des difficultés rencontrées par l'Inspection générale pour recevoir et consigner les demandes ou plaintes de citoyens dans le cadre des enquêtes sur des membres de la Police nationale impliqués dans des actions ayant fait des morts ou des blessés.

La Police nationale dispose d'un plan stratégique (notamment pour l'approvisionnement et la logistique) et de projections budgétaires.

Objectif atteint; le plan de développement de la Police nationale haïtienne pour 2012-2016 a été verbalement approuvé par le Président et le Premier Ministre lors du Sommet de la Police nationale haïtienne au mois de juin 2012, et devait être adopté par le Conseil supérieur de la Police nationale.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Offre quotidienne de conseils et d'une assistance technique au Directeur général et aux hauts responsables de la Police nationale pour examiner le plan de réforme de la Police nationale 2006-2011 et encourager sa réalisation, en mettant l'accent en particulier sur l'administration (achats, budget, logistique, systèmes de gestion du parc et gestion des ressources humaines) et la mise en place de dispositifs de supervision afin de renforcer les capacités opérationnelles et de s'attaquer à la corruption de la police</p>	Oui	<p>Réunions hebdomadaires pour évaluer les progrès accomplis dans l'application du plan de réforme (avant-projet de rapport d'évaluation achevé en septembre 2011)</p> <p>Le fait que les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu tient à la difficulté d'organiser des réunions d'examen et d'évaluation quotidiennes avec les hauts responsables de la Police nationale, ce qui a conduit à la décision conjointe de tenir à la place des réunions hebdomadaires.</p>
<p>Offre hebdomadaire de conseils et d'un appui technique en vue de l'élaboration d'un plan de réforme de la Police nationale révisé pour la période 2011-2016, notamment au moyen de la signature d'un nouveau memorandum d'accord sur la coopération entre le Gouvernement et la MINUSTAH en matière de police</p>	Oui	<p>Organisation de 2 séminaires sur le développement de la Police nationale; participation à 7 réunions avec les autorités haïtiennes, dont le sommet qui s'est déroulé au mois de juin 2012 à l'initiative du Gouvernement haïtien; et 24 réunions hebdomadaires avec les hauts responsables de la Police nationale sur la définition des priorités</p>
<p>Fourniture quotidienne de conseils et d'une assistance technique à la Police nationale afin de l'aider à vérifier les antécédents des candidats, à certifier des policiers, à former 1 800 nouvelles recrues (notamment grâce à un stage de formation pratique de 3 mois), mettre à niveau les compétences de 1 200 policiers grâce à un encadrement sur le terrain et organiser la formation d'unités de forces spéciales et de maintien de l'ordre et de la police judiciaire, notamment en offrant à 34 fonctionnaires de police une formation en matière de balistique, d'analyse d'empreintes digitales et de toxicologie</p>	Oui	<p>Les antécédents de 912 candidats à la 22^e promotion ont été vérifiés, et ceux de 745 autres candidats sont en cours de vérification; 877 agents de police ont suivi une formation pratique de 12 mois; et les compétences de 1 261 agents de police ont été mises à niveau.</p>
<p>Fourniture quotidienne de conseils et d'appui technique afin d'aider la Police nationale à développer ses moyens d'enquête grâce à la mise au point de systèmes informatisés et de bases de données et au renforcement des capacités de police scientifique</p>	Oui	<p>Mise en place et configuration de 2 bases de données et organisation de 2 sessions de formation pour 26 utilisateurs et administrateurs de la Police nationale sur les renseignements et les empreintes digitales</p>
<p>Fourniture quotidienne de conseils et d'une assistance technique à l'Académie de police afin de l'aider à former 1 200 aspirants policiers au sujet des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance</p>	Oui	<p>Formation de 241 nouvelles recrues dans le cadre de la 23^e promotion, et de 153 inspecteurs</p> <p>Les résultats ont été inférieurs à ce qui était prévu en raison du nombre limité d'élèves recrutés par l'Académie de police.</p>

Organisation de 20 cours de formation à l'intention de 750 fonctionnaires de la Police nationale et de cours de formation avancée sur la gestion à l'intention de 100 cadres de la Police nationale

Fourniture hebdomadaire de conseils et d'une assistance technique au Ministère de la justice et de la sécurité publique et à la Police nationale dans le cadre de la mise en place de la Direction de la police de mer, de l'air, des frontières, des ports et aéroports, des migrations et des forêts

Fourniture hebdomadaire de conseils et d'une assistance technique au Ministère de la justice et de la sécurité publique et à la Police nationale d'Haïti afin de leur permettre de continuer de compléter et de tenir à jour un registre des autorisations de port d'armes et d'armes à feu, de mettre à jour la législation en vigueur sur les importations et la possession d'armes et d'armes à feu, et d'organiser des campagnes d'information sur l'enregistrement des armes à feu

Fourniture hebdomadaire de conseils et d'une assistance technique au Ministère de la justice et de la sécurité publique et à la Police nationale pour les aider à mettre en place un mécanisme de communication de l'information sur les sévices sexuels et les violences sexistes, à venir en aide aux victimes de telles violences, à appliquer la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité sur la violence sexuelle et les femmes en période de conflit armé et après les conflits, à créer un programme de formation des nouveaux policiers sur la problématique hommes-femmes et à organiser 2 ateliers sur le même sujet à l'intention de 30 formateurs de la Police nationale et 5 ateliers à l'intention de 90 policiers et 60 officiers de police judiciaire de la Police nationale

Fourniture d'un appui opérationnel et technique à la Police nationale pour porter à 60 le nombre de camps de déplacés où la brigade mobile de la police de la MINUSTAH spécialisée dans la problématique homme-femmes effectue des patrouilles communes avec la Police nationale en augmentant le nombre de membres de la Police des Nations Unies affectés à cette brigade, lequel passera de 8 à 32

Oui 24 cours de formation à l'intention de 578 fonctionnaires de la Police nationale et 2 cours de formation avancée sur la gestion à l'intention de 180 cadres

Non Le produit prévu n'a pas été réalisé car les autorités haïtiennes ont souhaité que l'accent soit mis sur d'autres priorités, notamment le contrôle des douanes.

Oui Activités d'encadrement 2 à 3 fois par mois pour aider le bureau d'enregistrement des armes civiles de la Police nationale dans ses efforts pour tenir à jour le registre des autorisations de port d'armes, les tester et délivrer des ports d'armes; et campagnes d'information avec diffusion d'un débat télévisé sur la réforme de la justice et d'un programme radiophonique de 60 minutes à l'occasion du lancement du système de permis pour les armes et les armes à feu

Oui Réunions hebdomadaires avec les agents de la Police nationale pour les aider à concevoir un programme sur la problématique hommes-femmes, notamment la violence sexuelle et sexiste, à l'intention des nouveaux policiers; et réunions hebdomadaires avec les représentants du Ministère de la justice et de la sécurité publique sur la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité sur la violence sexuelle dans les conflits et après les conflits

Les résultats obtenus ont été moindres que ce qui était prévu en raison d'une redéfinition des priorités, axées non plus sur l'organisation d'ateliers, mais sur l'ouverture de centres pour aider les victimes de violence sexuelle et sexiste, face à l'augmentation du nombre de cas dans les zones à risque, notamment les camps de déplacés.

Non Un appui opérationnel et technique a été fourni quotidiennement à la Police nationale dans les 5 camps les plus grands.

Les résultats ont été inférieurs à ce que l'on attendait à cause du manque d'agents de la Police nationale pour effectuer des patrouilles conjointes. Par ailleurs, seulement 25 membres de la Police des Nations Unies au maximum ont été affectés à la brigade mobile spécialisée dans

<p>Fourniture d'un appui logistique et technique afin d'aider la Police nationale à constituer un contingent de police entièrement féminin, notamment par le biais d'une campagne d'information visant à encourager les femmes à se présenter à l'Académie de police</p>	<p>la problématique hommes-femmes, en raison du retrait partiel de la Mission et de l'évolution des besoins opérationnels exigeant une présence renforcée dans 54 commissariats offrant des activités colocalisées.</p> <p>Non Le produit n'a pas été réalisé car la Police nationale était d'avis que la création d'un contingent distinct poserait des problèmes d'intégration.</p>
<p>Organisation de séminaires de formation en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, comprenant 20 cours de formation concernant les droits de l'homme et de l'enfant, pour un total de 900 fonctionnaires de la Police nationale dans les 10 départements du pays, d'un cours spécialisé sur la protection de l'enfance à l'intention de 50 fonctionnaires de la Police nationale, qui seront les coordonnateurs pour la protection de l'enfance, et fourniture d'un appui technique à la Police nationale pour lui permettre de poursuivre la mise au point de modules de formation sur la protection de l'enfance et d'organiser une formation de formateurs</p>	<p>Non Un atelier sur les droits de l'enfant a été organisé à l'intention de 29 membres du personnel de la Brigade de protection des mineurs, et des modules de formation sur l'administration de la justice pour mineurs ont été mis au point par la Police nationale haïtienne, la Brigade de protection des mineurs et les commissariats de police; 5 sessions de formation des formateurs ont été organisées à l'intention de 53 membres de la Police des Nations Unies déployés dans les commissariats de la Police nationale à Port-au-Prince, Malpasse, Carrefour, Martissant et Cité Soleil pour renforcer leurs capacités en matière de justice pour mineurs, ainsi que celles de la Police nationale.</p> <p>Moins de formations sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant que prévu ont été dispensées, ce qui tient au fait que le quartier général de la Police nationale n'a pas communiqué de plan de formation aux 10 bureaux de la Brigade de protection des mineurs dans les départements. La formation prévue de 25 agents de la Police nationale faisant office d'agents de liaison pour la protection des enfants n'a pas eu lieu parce que la Brigade de protection des mineurs a sélectionné trop tardivement les participants.</p>
<p>Fourniture mensuelle d'un appui technique et logistique au Gouvernement pour lui permettre d'appliquer le programme national actualisé de lutte contre le VIH/sida, moyennant 20 activités de formation à l'intention de la Police nationale, des groupes vulnérables et des personnes vivant avec le VIH/sida dans tout le pays</p>	<p>Oui 13 sessions de formation à l'intention de 842 membres d'associations de jeunes, agents de la Police nationale et membres d'associations de personnes vivant avec le VIH; 23 activités de sensibilisation et campagnes de lutte contre la stigmatisation et de prévention du VIH; 1 formation par des pairs de 5 agents de police, 5 travailleurs sociaux, 12 infirmières et 2 formateurs du système pénitentiaire</p>

Organisation de campagnes d'information, de plaidoyer et de sensibilisation, notamment dans la presse écrite et audiovisuelle, sur la réforme de la police afin de mieux faire comprendre à la population que le rôle de la Mission est d'aider le Gouvernement à maintenir la stabilité et procéder à la réforme des institutions chargées de l'état de droit

- 6 Conférences de presse sur la formation des nouvelles recrues de la Police nationale
- 30 Articles sur le Web et messages dans les réseaux sociaux
- 2 Communiqués de presse
- 6 Articles dans les journaux locaux sur l'état de droit, le renforcement des capacités de la police et son développement, la politique de tolérance zéro et le rôle de la MINUSTAH en appui au Gouvernement
- 1 Campagne sur Twitter/Facebook sur le processus de recrutement pour la 24^e promotion
- 21 Programmes télévisés
- 2 Annonces radiophoniques sur le processus de recrutement pour la 24^e promotion

Réalisation escomptée 2.3 : Réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire

Indicateurs de succès prévus

Diminution du pourcentage de détenus placés en détention provisoire à Port-au-Prince (2009/10 : 80 %; 2010/11 : 88 %; 2011/12 : 65 %) et dans les régions (2009/10 : 59 %; 2010/11 : 50 %; 2011/12 : 45 %)

Projet de loi sur la réforme du système judiciaire (par exemple : code pénal, code de procédure pénale, justice pour mineurs, auxiliaires de justice, aide judiciaire) soumis au Parlement

Augmentation du nombre de bureaux d'aide juridictionnelle pleinement fonctionnels (2009/10 : 10; 2010/11 : 12; 2011/12 : 15)

Augmentation de 10 % de l'espace des cellules disponible dans les prisons (2009/10 : 2 980,3 m²; 2010/11 : 3 278,3 m²; 2011/12 : 3 606,2 m²)

Établissement et mise en opération du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et d'une unité d'inspection judiciaire

Indicateurs de succès effectifs

Le pourcentage de détenus placés en détention provisoire à Port-au-Prince (90 %, soit 3 471 détenus) et dans les régions (54 %, soit 2 113 détenus) a augmenté essentiellement du fait que les nouvelles arrestations sont plus nombreuses que les remises en liberté.

Une première version du code de procédure pénale a été élaborée et devait être présentée au Gouvernement. Une version de la première partie du code pénal a également été achevée et la deuxième partie faisait actuellement l'objet de discussions.

Les bureaux d'aide juridictionnelle sont passés au nombre de 18 pendant la période considérée mais ont dû suspendre leurs activités en février 2012 faute de financement. Le Gouvernement haïtien devrait les prendre en charge mais il n'a pas pu obtenir les fonds nécessaires de sources extérieures.

Objectif atteint : l'espace des cellules disponible dans les prisons a augmenté de 24 % et est maintenant à 4 639,4 m², contre 3 734,9 m² en 2010/11.

La mise en place de l'Inspection judiciaire n'a pas encore été lancée, les règles régissant son fonctionnement ne pouvant être adoptées qu'une fois le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire établi et opérationnel.

Diminution du pourcentage de détenus placés dans des prisons surpeuplées [2009/10 : 66,9 % (3 378 détenus); 2010/11 : 50 % (2 600 détenus); 2011/12 : 40 % (2 080 détenus)]	On est passé de 67,8 % (4 182 détenus) en 2010/11 à 71,5 % (5 584 détenus) en 2011/12; l'augmentation du nombre de fonctionnaires de police a entraîné un plus grand nombre d'arrestations et de détentions. La population carcérale globale a augmenté d'environ 1 642 détenus en 2011/12 et il n'y a pas eu suffisamment de juges pour entendre toutes les affaires.
Augmentation de la proportion de mineurs (prévenus et condamnés) qui sont détenus séparément des adultes (2009/10 : 80 %; 2010/11 : 90 %; 2011/12 : 100 %)	La proportion de mineurs qui sont détenus séparément des adultes est passée à 84 % (219 sur 251) en 2011/12, contre 90 % (180 sur 200) en 2010/11. Cette réduction s'explique par le fait que l'espace limité dans 4 des 6 prisons où ces mineurs étaient incarcérés ne permettait pas de les séparer des adultes; en outre, pour qu'ils restent dans la juridiction de leur arrestation en attendant leur procès ou le jugement, ou parce qu'on pensait que la peine serait courte, des délinquants mineurs n'ont pas été envoyés au Centre de rééducation des mineurs en conflit avec la loi.
Augmentation de l'effectif du personnel médical ayant reçu une formation, employé dans les prisons et les établissements pénitentiaires (2009/10 : 40; 2010/11 : 40; 2011/12 : 60)	Objectif atteint : 68 membres du personnel médical travaillant dans les prisons ont reçu une formation pendant la période considérée.
Augmentation du nombre d'agents pénitentiaires qui reçoivent une formation concernant l'usage approprié de la force (2009/10 : 217; 2010/11 : 517; 2011/12 : 717)	300 nouveaux agents pénitentiaires ont reçu une formation concernant l'usage approprié de la force dans le cadre de leur formation initiale; la contribution de la MINUSTAH a été d'encadrer les animateurs de la formation. En outre, 7 agents de la prison de Jérémie ont été formés sur place dans le cadre du programme d'accompagnement quotidien.
Diminution du nombre de morts violentes dans les 12 derniers mois (2009/10 : 57; 2010/11 : 6; 2011/12 : 3)	Objectif atteint : aucun détenu n'a été victime de mort violente pendant la période considérée.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture quotidienne de conseils et d'un appui technique au Ministère de la justice et de la sécurité publique, à une commission présidentielle et à d'autres institutions, afin de les aider à mettre en œuvre des réformes législatives et à créer des postes relais d'administration de la justice pour améliorer l'accès à la justice	Oui	Fourniture quotidienne de conseils au Ministère de la justice et de la sécurité publique, et hebdomadaire à la Commission présidentielle sur des questions comprenant la nomination du Président et des membres de la Cour de cassation, la mise en place du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et le rétablissement de l'Institut médico-légal; et fourniture de conseils au Ministère, à la Commission présidentielle et aux divers groupes de travail sur la réforme du code pénal et du code de procédure pénale.

Fourniture d'un soutien logistique et technique temporaire au Ministère de la justice et de la sécurité publique, afin d'assurer le fonctionnement de 25 postes relais d'administration de la justice et des principaux départements ministériels et tribunaux dont les locaux ont été détruits par le séisme

Oui Par la fourniture de 26 locaux temporaires à usage de bureau et de 15 autres structures préfabriquées attendant d'être livrées, soit 41 structures, dont 11 destinées à des institutions sous la tutelle du Ministère de la justice et de la sécurité publique, les autres étant destinées à des tribunaux à travers le pays.

Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par le fait que le Ministère de la justice et de la sécurité publique, considérant que les postes relais d'administration de la justice n'étaient plus une priorité, ne les a pas mis en place.

Fourniture hebdomadaire de conseils et d'une assistance technique au Ministère de la justice et de la sécurité publique, aux autorités judiciaires aux échelons national et local, et aux partenaires internationaux visant à coordonner l'aide internationale au renforcement des capacités des institutions chargées du maintien de l'état de droit, hiérarchiser les efforts faits pour renforcer l'appareil judiciaire, le système pénitentiaire et l'administration de la justice et lutter contre les crimes commis à l'encontre de mineurs, les sévices sexuels et les violences sexistes, également dans le cadre de réunions mensuelles entre des représentants du Ministère et des représentants des donateurs et des institutions internationales

Oui Par la fourniture hebdomadaire de conseils au personnel du Ministère de la justice et de la sécurité publique sur le traitement des dossiers, la création d'un groupe de travail sectoriel chargé d'élaborer un projet de code sur l'enfance, les questions de politique générale et l'amélioration des moyens logistiques et humains des tribunaux; de conseils aux commissaires du Gouvernement dans les tribunaux sur les questions administratives; de conseils et d'un appui technique à la Direction de l'administration pénitentiaire pour la mise en œuvre d'objectifs stratégiques, les questions médicales et de santé mentale dans les prisons, les besoins en matière de formation et de personnel par le biais d'une formation initiale dispensée à 300 recrues, les documents relatifs aux politiques et aux procédures, et les préparatifs pour l'ouverture d'une nouvelle prison; et de conseils et d'un appui technique au personnel de l'administration pénitentiaire concernant la sécurité, la santé mentale et physique des détenus, les fonctions de greffier et l'infrastructure par 5 990 visites effectuées dans les prisons et à la Direction de l'administration pénitentiaire

Fourniture hebdomadaire d'une assistance technique au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire afin de l'aider à exercer un contrôle et à assumer son rôle d'autorité chargée de la réglementation, notamment pour ce qui est de la certification des magistrats, et à l'École de la magistrature, afin de l'aider à recruter de nouveaux magistrats et à former 360 officiers de justice (juges, procureurs, juges de paix, commis à l'enregistrement et huissiers de justice)

Oui Par la fourniture d'une assistance aux groupes de travail chargés de la mise en place du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire y compris pour la procédure de sélection des candidats, l'élaboration du règlement interne et la stratégie de transfert de pouvoirs du Ministère de la justice et de la sécurité publique; l'organisation d'ateliers dans 7 tribunaux de première instance destinés à la formation de 133 magistrats et fonctionnaires de police à la protection des lieux du crime; l'organisation de stages de formation

<p>Fourniture hebdomadaire d'un appui technique aux autorités judiciaires afin de les aider à mettre en place des chambres judiciaires spéciales pour les délits financiers et crimes économiques, les enlèvements et les actes de violence sexuelle et sexiste</p>	<p>aux questions de violence sexuelle et sexiste à l'intention de 253 magistrats et fonctionnaires de police dans 14 juridictions</p> <p>Non Ce produit n'a pas pu être exécuté car jugées contraires à la Constitution haïtienne, les chambres judiciaires spéciales n'étaient plus une priorité du Ministère de la justice et de la sécurité publique. À la place, un encadrement a été offert à 30 juges qui auront probablement à connaître des affaires de corruption portées devant les tribunaux haïtiens.</p>
<p>Fourniture quotidienne d'un appui technique au Ministère de la justice et de la sécurité publique et au Ministère des affaires sociales en vue de la création de centres de rééducation pour mineurs et d'un tribunal supplémentaire pour mineurs, de la formation de 25 nouveaux magistrats et de 180 avocats, du renforcement des capacités administratives de 22 bureaux d'aide juridique dans 18 juridictions, de l'élaboration d'une loi sur le système national d'aide juridique et de l'amendement du projet de loi sur cette aide</p>	<p>Oui Par le renforcement des capacités administratives de 18 bureaux d'aide juridique avant la suspension de leurs activités en février 2012; l'organisation d'un atelier sur la fourniture de l'aide juridique aux mineurs, à l'intention de 8 juristes, qui a permis au Tribunal pour enfants de Port-au-Prince de reprendre ses activités pour la première fois depuis 2009; et l'élaboration d'une loi sur le système national d'aide juridique qui n'avait pas encore été adoptée par le Parlement</p> <p>Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par le fait que les formations prévues n'ont pas eu lieu, les magistrats ayant été nommés vers la fin de la période considérée.</p>
<p>Appui technique pour renforcer les capacités de 14 juges désignés en matière de justice pour mineurs dans le cadre de visites mensuelles sur place et d'ateliers</p>	<p>Non Ce produit n'a pas été exécuté car il y avait seulement 6 juges pour mineurs pour les divers tribunaux de première instance du pays; un appui consultatif leur a été donné en fonction de leurs besoins.</p>
<p>Fourniture hebdomadaire de conseils et d'un appui technique à 700 fonctionnaires judiciaires (procureurs, juges d'instruction, juges de première instance, juges de paix, clerks et greffiers) afin de veiller à la transparence et au respect du droit à une procédure régulière dans l'administration judiciaire et le déroulement des procédures pénales</p>	<p>Oui Formation sur l'enregistrement et la gestion des dossiers dispensée à environ 700 fonctionnaires judiciaires et personnel administratif des tribunaux du pays</p>
<p>Fourniture hebdomadaire d'un appui technique aux institutions judiciaires et à la Police nationale haïtienne afin de les aider à coordonner les activités menées et les pratiques concernant les procédures suivies en matière d'arrestation et de détention</p>	<p>Oui Par un encadrement et un appui offerts aux fonctionnaires de police placés dans des locaux communs, pour les questions concernant le statut des détenus et les registres des gardes à vue, et pour veiller à ce qu'ils contactent les fonctionnaires judiciaires afin de régler les cas de détention prolongée</p>

Fourniture hebdomadaire d'un appui technique aux fonctionnaires judiciaires afin de les aider à organiser des ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 300 fonctionnaires judiciaires (huissiers de justice, greffiers et assistants)

Fourniture hebdomadaire de conseils et d'un appui technique à l'Inspection judiciaire pour l'amélioration des activités du système judiciaire

Fourniture d'un appui technique au système judiciaire pour la réorganisation du Greffe

Fourniture quotidienne de conseils et d'un appui technique aux responsables des établissements pénitentiaires, afin d'évaluer et de satisfaire les besoins en matière de sécurité, d'infrastructures, de personnel et de formation, notamment par des visites quotidiennes dans 18 prisons et à la Direction de l'administration pénitentiaire

Fourniture hebdomadaire de conseils et d'un appui technique au Directeur de la Direction de l'administration pénitentiaire au sujet de la mise en œuvre du Plan de développement stratégique

Fourniture d'un appui technique en vue de l'organisation d'un atelier de 3 jours à l'intention de 40 responsables d'établissements pénitentiaires, d'un programme de formation de 2 mois à l'intention de 300 agents pénitentiaires nouvellement recrutés, d'un atelier de 4 jours à l'intention de 10 formateurs de la Direction de l'administration pénitentiaire, et de 2 ateliers d'une semaine à l'intention de 40 greffiers, ainsi qu'en vue de l'élaboration et de l'application d'un manuel pour le greffe

Oui Par la fourniture d'une formation à plus de 300 assistants sur l'utilisation d'outils d'aide à la gestion des éléments de preuve et en matière de préparation de duplicata des dossiers afin d'éviter les retards dus à la perte d'exemplaires uniques

Oui Par la fourniture hebdomadaire d'un appui technique à 5 agents du Ministère de la justice chargés de l'inspection judiciaire

Non Ce produit n'a pas été exécuté car, en vue de la réorganisation du Greffe au cours de la période à l'examen, la MINUSTAH, en collaboration avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique et le PNUD, a rassemblé tous les formulaires utilisés par tous les tribunaux du pays, qui ont été ensuite révisés et remaniés afin de les uniformiser.

Oui Par la fourniture de conseils et d'un appui dans le cadre de réunions régulières avec les responsables des établissements pénitentiaires de la Direction de l'administration pénitentiaire sur les questions relatives à la sécurité, à la santé, à l'infrastructure, aux pratiques d'enregistrement et par des visites quotidiennes (5 990 au total) aux 16 prisons opérationnelles

Oui Par la fourniture de conseils et d'un appui technique au Directeur de la Direction de l'administration pénitentiaire sur la mise en œuvre des objectifs stratégiques de développement

En outre :

Fourniture de conseils aux responsables (sous-directeurs et sous-directrices) de la Direction de l'administration pénitentiaire dans le cadre de 197 visites, sur des questions relatives à la sécurité, aux soins de santé, aux projets d'infrastructure, aux préparatifs pour l'ouverture d'une nouvelle prison, et à la gestion des dossiers concernant les femmes et les mineurs.

Oui Par l'organisation de 2 atelier de 4 jours à l'intention de 23 responsables; d'un programme de formation d'un mois à l'intention de 297 agents pénitentiaires nouvellement recrutés; d'un atelier de 10 jours et d'un atelier de 2 jours à l'intention de 11 formateurs de la Direction de l'administration pénitentiaire; et l'élaboration et l'application dans toutes les prisons d'un manuel pour le Greffe

<p>Fourniture d'un appui technique à la Direction de l'administration pénitentiaire afin de l'aider à ouvrir une infirmerie dans chaque prison et à mettre au point des mesures visant à répondre aux besoins médicaux et psychologiques des détenus, en tenant dûment compte des besoins spéciaux des femmes et des enfants</p>	<p>Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par le fait que les ateliers à l'intention des greffiers n'ont pas eu lieu, aucun greffier n'ayant été nommé pendant la période considérée.</p> <p>Oui Par la fourniture d'un appui technique au Directeur médical adjoint de la Direction de l'administration pénitentiaire, afin de l'aider à ouvrir une infirmerie dans chaque prison; 3 prisons sont actuellement sans infirmerie</p>
<p>Fourniture quotidienne de conseils et d'un appui technique à des agents de l'administration pénitentiaire pour les aider à évaluer les conditions de sécurité, élaborer des programmes de travail et des budgets, appliquer des programmes et mener des activités de formation</p>	<p>Oui Par des réunions régulières avec les responsables des établissements pénitentiaires et les agents de la Direction de l'administration pénitentiaire sur des questions relatives à l'évaluation de la sécurité, aux plans de travail, à la formation, aux soins de santé et aux pratiques d'enregistrement, et par des visites de prison quotidiennes (5 990 au total) aux fins de l'encadrement des surveillants pénitentiaires</p>
<p>Fourniture de conseils et d'un appui technique aux fonctionnaires de la Direction de l'administration pénitentiaire en prévision de l'ouverture de la nouvelle prison à Croix-des-Bouquets, en créant 4 comités de travail dans les domaines de l'administration, de la sécurité, de l'enregistrement des détenus et des soins de santé</p>	<p>Oui Par l'élaboration par les comités de travail de 13 mesures et procédures, qui ont été signées par le Directeur de la Direction de l'administration pénitentiaire (et approuvées par le Ministre de la justice et de la sécurité publique)</p>
<p>Organisation de campagnes d'information, de plaidoyer et de sensibilisation afin de mieux faire connaître les conditions de détention, la situation des mineurs délinquants, la réforme de la procédure judiciaire et des institutions pénitentiaires, et les actions visant à renforcer les capacités des organes chargés de faire respecter l'état de droit, au moyen de la diffusion de brochures commémoratives et d'ateliers de sensibilisation dans les centres multimédias</p>	<p>6 Ateliers de renforcement des capacités à l'intention des acteurs judiciaires pour leur faire prendre conscience des conditions de détention des détenus</p> <p>1 Commémoration de la Journée mondiale des détenus dans 9 centres multimédias</p> <p>4 Conférences de presse</p> <p>3 Communiqués de presse sur les progrès de la réforme institutionnelle</p> <p>42 Articles sur le Web et messages des médias sociaux</p> <p>6 Communiqués de presse</p> <p>7 Diffusions de programmes de télévision</p> <p>21 Programmes radiophoniques</p>

Composante 3 : droits de l'homme

37. Pendant la période considérée, la Mission a continué d'aider le Gouvernement dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme en signalant les violations des droits de l'homme commises dans les camps de déplacés et les zones les plus exposées à la violence, et en menant des enquêtes sur ces violations et en renforçant les capacités des institutions haïtiennes garantes de l'état de droit afin de les aider à protéger les victimes d'abus et à traduire leurs auteurs en justice. La Mission a augmenté le nombre d'enquêtes et de poursuites concernant des violations présumées des droits de l'homme commises par la Police nationale. Elle a consacré davantage de moyens à la formation d'agents spécialisés de la Police nationale et élaboré un programme de formation obligatoire sur les violences sexuelles et sexistes à l'intention des cadets. Elle a continué de surveiller et de signaler les violations des droits de l'homme, les retours forcés et les violations commises contre les enfants. Plus précisément, elle a fourni un appui technique au groupe de la protection pour assurer le respect des droits des personnes déplacées du fait du séisme, une attention particulière étant accordée à la réinstallation, au logement et à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Des ateliers ont été organisés sur les questions de droits de l'homme à l'intention des agents pénitentiaires, des juges, des magistrats et des assistants de justice.

38. La Mission a également collaboré avec des organisations non gouvernementales pour promouvoir les droits de l'homme et mettre en œuvre des programmes de protection. Elle a collaboré étroitement avec l'Office de la protection du citoyen en vue de la promotion des droits de l'homme, de l'ouverture d'enquêtes et du renforcement de la protection juridique des enfants par la fourniture d'un accompagnement au personnel.

39. Comme indiqué au paragraphe 27, pendant la période considérée, le Parlement haïtien a ratifié la Convention de La Haye de 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès vers la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux des femmes et des enfants

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre d'enquêtes et de poursuites concernant les violations présumées des droits de l'homme commises par la Police nationale (2009 : 250 affaires ayant fait l'objet d'une enquête, 45 portées devant les tribunaux; 2010 : 77 affaires ayant fait l'objet d'une enquête, 21 portées devant les tribunaux; 2011 : 80 affaires ayant fait l'objet d'une enquête, 40 portées devant les tribunaux)

Augmentation du nombre de cas de viol signalés à la police (2009/10 : 249 cas; 2010/2011 : 402 cas; 2011/12 : 550 cas)

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint : 94 affaires ayant fait l'objet d'une enquête, dont 56 nouveaux cas pendant la période considérée et 47 affaires renvoyées devant l'Inspecteur général de la Police nationale (affaires intérieures), comprenant les cas les plus graves sur lesquels la MINUSTAH a enquêté pendant la période considérée. À la fin de cette période, 3 affaires faisaient l'objet d'une enquête par un juge et une autre était en attente d'un jugement en appel mettant en cause 13 fonctionnaires de la Police nationale.

354 cas de viol signalés à la police

Mise en œuvre par 4 départements du Plan d'action national adopté en 2010/11 par le Gouvernement pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes	Des réunions consultatives préliminaires avec des partenaires locaux ont été organisées dans 2 départements fin de mettre en place une table de concertation régionale sur les violences sexuelles et sexistes.
Constitution d'une équipe spéciale de pays pour le suivi et le signalement des violations graves des droits de l'enfant	Bien qu'aucune équipe spéciale n'ait été mise en place à cet effet, le suivi et le signalement des violations graves des droits de l'enfant ont été assurés par le sous-groupe chargé de la protection de l'enfant au sein du Comité permanent interorganisations.
Ratification par le Parlement de l'un au moins des trois traités internationaux relatifs aux droits de l'enfant non encore ratifiés	Objectif atteint : en juin 2012, suite à des activités de sensibilisation menées pendant la Semaine de l'enfant haïtien, le Parlement a adopté la Convention de La Haye de 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Mise en œuvre d'un programme de suivi des politiques publiques pour associer les organisations de la société civile aux activités de reconstruction, renforcer le principe de responsabilité et la transparence du processus de reconstruction et promouvoir le respect des droits sociaux et économiques	Oui	Par la mise en œuvre dans 3 départements du programme de suivi des politiques publiques; les objectifs précis comprenaient l'adoption d'un cahier des charges dans le département du nord-est, qui a été soumis à l'approbation des principaux décideurs, la mise en place de mécanismes de coordination locaux, la création de 3 plateformes pour la société civile à Artibonite et le lancement du programme dans 5 communes du département du nord.
Suivi et signalement quotidiens des cas de violation des droits de l'homme, des retours forcés et des abus commis contre des enfants victimes de la violence armée, en application de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité	Oui	Par le suivi quotidien de la situation des droits de l'homme et le signalement des violations des droits de l'homme aux autorités haïtiennes En outre : 4 rapports bimensuels établis à l'intention des groupes de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés
Appui technique apporté chaque jour au groupe de la protection pour assurer le respect des droits des personnes déplacées du fait du séisme, l'accent étant mis sur la réinstallation, le logement et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes	Oui	Par un appui quotidien à la collecte de données, à l'orientation vers les services sociaux et à la prévention des violations des droits, et par communication d'informations au groupe de la protection et aux organismes nationaux et internationaux qui en sont membres; un appui a également été apporté en vue de l'élaboration de critères de vulnérabilité dont il serait tenu compte pour la fermeture des camps et la réinstallation des habitants; et des observations ont été formulées sur le projet de politique du Gouvernement en matière de logements sociaux

Appui technique apporté chaque semaine au Gouvernement pour l'aider à mettre en place un mécanisme permettant aux personnes déplacées de signaler les atteintes aux droits civils et politiques dont elles seraient l'objet

Conseils et assistance technique offerts chaque semaine aux organisations non gouvernementales en vue de la promotion des droits de l'homme et de la mise en œuvre de programmes de protection

Rédaction de 3 rapports sur la prise en compte des droits économiques, sociaux et culturels dans les politiques et activités nationales de reconstruction

Établissement de 10 rapports mensuels, de 1 rapport semestriel et de 5 rapports thématiques sur la situation des droits de l'homme en Haïti, de 3 rapports thématiques sur les questions de protection de l'enfance et de 8 rapports sur les activités de protection de l'enfance

Conseils et accompagnement offerts chaque semaine à l'Office de la protection du citoyen en vue de la promotion des droits de l'homme, de l'ouverture d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme et du renforcement de la protection juridique des enfants

Oui Bien que le Gouvernement n'ait pas été en mesure de mettre en place un mécanisme de ce type, la Mission a assuré une présence hebdomadaire au Camp Parc Jean-Marie Vincent pour enregistrer toutes les plaintes et tous les signalements concernant les cas de violation des droits de l'homme.

Oui Par la fourniture chaque semaine d'un appui et d'un encadrement aux organisations de la société civile par le biais d'activités conjointes, de programmes de formation et de débats dans tous les départements où la MINUSTAH est présente

3 Rapports établis sur une stratégie d'aide axée sur les droits de l'homme, l'accès à l'électricité et les droits de l'homme et les entreprises

En outre :

Dans le cahier des charges du département du nord-est, élaboré dans le cadre du programme de suivi des politiques publiques, les autorités locales étaient vivement engagées à intégrer les droits économiques, sociaux et culturels dans les politiques de leur département

10 Rapports mensuels

3 Rapports thématiques publics sur les droits de l'homme concernant des assassinats auxquels la Police nationale haïtienne aurait été associée et sur les violences sexuelles et sexistes en Haïti

2 Rapports thématiques internes sur le lynchage et sur le procès des Cayes

1 Rapport semestriel sur la situation des droits de l'homme à Haïti

8 Rapports sur les activités de protection de l'enfance

3 Rapports sur les questions de protection de l'enfance

Oui Par la tenue de réunions mensuelles du comité directeur sur le projet d'appui à l'Office de la protection du citoyen et la nomination d'un consultant, au niveau national, installé dans les locaux de l'Office. En outre, au niveau régional, la MINUSTAH, en conjonction avec l'Office, a effectué des visites de suivi régulières dans les centres de détention et participé aux travaux des comités de suivi de la détention provisoire

Conseils et assistance technique offerts chaque mois en vue d'aider le Gouvernement et le Parlement à adopter des mesures relatives aux droits de l'enfant, à promouvoir la ratification d'au moins une convention relative aux droits de l'homme et une convention relative aux droits de l'enfant, et à s'acquitter de l'obligation de présenter des rapports aux termes des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par le Parlement, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Organisation d'au moins 5 ateliers de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes à l'intention des membres de la Police nationale

Activités mensuelles de plaidoyer menées auprès du Parlement en vue de la ratification du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, et de l'adoption de la nouvelle loi sur l'adoption des enfants

Organisation, à l'intention des organisations de la société civile haïtiennes, de 7 stages de formation sur certains droits économiques, sociaux et culturels et organisation, à l'intention des représentants de 20 organisations non gouvernementales, de 1 atelier de formation des formateurs sur la surveillance des droits politiques pendant les élections de novembre 2010

Organisation de 10 stages sur les droits de l'homme à l'intention de 150 surveillants pénitentiaires et de 8 stages de formation à l'intention de 20 juges à l'École de la magistrature

Oui Par des activités de plaidoyer qui ont abouti, en janvier 2012, à la ratification par le Parlement du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; la tenue de réunions de travail mensuelles avec le Comité interinstitutionnel pour donner suite à la liste de questions adressée par le secrétariat du Comité des droits de l'homme; la tenue de réunions mensuelles, dans le cadre desquelles une assistance a été fournie au Comité interinstitutionnel, y compris la demande du report de la session de l'examen périodique universel concernant Haïti, l'élaboration du document relatif à l'examen périodique universel et l'organisation d'une consultation nationale à ce sujet

Oui Par 13 ateliers sur les mesures que doivent prendre les fonctionnaires de la Police nationale face aux violences sexuelles et sexistes, organisés à l'intention de 276 fonctionnaires de police, dans 4 départements

Oui Par des activités menées pendant la Semaine de l'enfant haïtien qui ont abouti à l'adoption par le Parlement haïtien, en juin 2012, de la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale; par des réunions mensuelles avec le groupe spécial composé de l'Institut du bien-être social et de la recherche, d'un sénateur, du Président du tribunal de première instance de Port-au-Prince et de l'ordre des avocats; et par la tenue d'une réunion avec le Président du Sénat pour plaider en faveur de l'approbation de la version de la loi haïtienne sur l'adoption révisée par le groupe spécial

Oui Par l'organisation de 7 stages sur les droits économiques et sociaux dans le cadre du programme de suivi des politiques publiques de la Mission, à l'intention de plus de 600 participants dans 4 départements; un stage de formation des formateurs sur la surveillance du respect des droits politiques n'a pas eu lieu du fait qu'aucune élection n'a été organisée pendant la période considérée

16 Stages de formation sur les droits de l'homme à l'intention de 160 futurs surveillants pénitentiaires

8 Stages de formation sur l'application du droit international, à l'intention de 20 juges à l'École de la magistrature

Organisation de 6 programmes de formation sur les mécanismes de surveillance et de signalement des violations des droits de l'enfant à l'intention des représentants d'organisations non gouvernementales locales et des organismes publics et organisation de 5 programmes de formation s'adressant à 100 journalistes sur les principes éthiques devant régir le traitement dans la presse des cas d'enfants victimes d'enlèvement, de traite ou de violences sexuelles, ou d'enfants exposés à la violence armée

Organisation de 3 campagnes de promotion des droits de l'homme visant à sensibiliser l'opinion aux droits de l'homme, aux droits de la femme et aux droits de l'enfant (articles de presse, émissions de radio et de télévision, ateliers et activités de communication proposés dans les centres multimédias et distribution de matériaux promotionnels)

Assistance technique et logistique apportée chaque semaine au Gouvernement en vue de l'élaboration d'un rapport de pays sur les types de violences sexuelles et de la promotion de l'égalité des sexes, de l'examen du plan national de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, et de l'organisation de 1 atelier sur la restitution, de 1 atelier national de validation, de 10 ateliers de sensibilisation à l'intention des représentants de l'État et de 1 atelier de formation sur les violences sexuelles et sexistes à l'intention de 20 formateurs venant des 10 départements

Conseils et assistance technique offerts chaque mois au Gouvernement et au Parlement en vue de l'élaboration d'un cadre juridique visant à protéger de la discrimination les personnes vivant avec le VIH/sida

6 Stages de formation sur les mécanismes de surveillance et de signalement des violations des droits de l'enfant à l'intention de 169 représentants d'organisations non gouvernementales locales et d'organismes publics; la formation à l'intention des journalistes n'a pas eu lieu, les autorités publiques n'ayant pas présenté la liste des journalistes devant être formés

Oui Par des campagnes d'information dans 9 localités à l'occasion de la Journée des droits de l'homme; une campagne d'une semaine sur les droits de l'enfant dans 6 localités; une campagne à l'occasion de la Journée internationale de la femme dans 5 localités; et la distribution de 130 banderoles, 500 autocollants, 1 000 affiches et 5 000 T-shirts

Non Ce produit n'a pas été exécuté du fait que le Gouvernement n'était pas opérationnel entre juin 2011 et février 2012 et que le Ministère à la condition féminine et aux droits des femme n'a pas mis en œuvre son portefeuille initial de priorités.

Oui Par la participation à 20 réunions, en coopération avec les entités des Nations Unies et d'autres partenaires non gouvernementaux, pour la fourniture d'une assistance technique dans le cadre du programme national de lutte contre le VIH/sida

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et de l'aide au développement

40. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSTAH a continué d'appuyer le Gouvernement haïtien en s'employant à renforcer les capacités nationales qui doivent permettre à ce dernier de venir à bout des problèmes humanitaires existants. Pour ce qui est du relèvement, les efforts de taille accomplis depuis le séisme ont donné lieu à des progrès tout aussi importants. En effet, plus de 1,1 million de déplacés ont été réinstallés (ce qui représente une baisse de 75 % de leur nombre depuis 2010), 7 millions de tonnes de décombres ont été déblayées dans les zones

urbaines (soit 70 % de la quantité totale produite par le séisme) et les pouvoirs publics ont reçu une assistance à tous les niveaux, notamment local, en matière de planification des interventions d'urgence, en conséquence de quoi 86 % des communes s'étaient dotées, à la fin de la période considérée, d'un comité chargé de la prévention des catastrophes naturelles et de la planification des interventions d'urgence.

41. La Mission a renforcé la coordination de ses activités avec celles des autorités haïtiennes (en particulier la Direction de la protection civile), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de l'équipe de pays des Nations Unies, et consolidé les accords de partenariat qui la lient à eux, ce qui a rendu possible l'élaboration du plan national d'urgence et des 10 plans départementaux. Elle a aussi collaboré étroitement avec la Direction de la protection civile et ses représentants départementaux en vue de renforcer la coordination entre les services de protection civile départementaux et communaux. Les dispositifs mis en place ont donné la preuve de leur efficacité à l'occasion d'exercices de simulation conjoints organisés au niveau national et au niveau décentralisé pour se préparer à la saison des cyclones de 2012. Par ailleurs, la Mission a appuyé, dans le cadre de ses activités intégrées, la création d'un nouveau mécanisme de coordination de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, qui doit succéder à la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti et sera mis en place et dirigé par l'administration haïtienne.

Réalisation escomptée 4.1 : Amélioration de la situation humanitaire et progrès sur la voie du relèvement économique, de la reconstruction, de l'atténuation des effets des épidémies et de la réduction de la pauvreté

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de personnes déplacées ayant été réinstallées dans des logements durables sur un total de 1,3 million de personnes vivant dans des abris d'urgence dans des camps de déplacés depuis le séisme (nombre estimatif de personnes réinstallées dans des logements durables en 2010/11 : 400 000; réalisation escomptée en 2011/12 : 1,3 million)

En juin 2012, 1,1 million de déplacés avaient été réinstallés et il restait dans les camps 390 276 personnes, ce qui représente une baisse de 75 % par rapport au moment où le nombre de déplacés a été le plus élevé, en juillet 2010.

Augmentation cumulée du volume de décombres déblayés sur les quelque 15 millions de m³ laissés par le séisme (2010/11 : 4,5 millions de m³; 2011/12 : entre 7,2 et 11 millions de m³)

En juin 2012, 7 millions de m³ avaient été déblayés (sur 10 millions de m³ de décombres produits par le séisme de janvier 2010).

Augmentation du nombre de comités municipaux participant à la prévention des catastrophes, avec des plans d'intervention d'urgence arrêtés et opérationnels (2009/10 : 78; 2010/11 : 125; 2011/12 : 144)

125 comités municipaux (sur 140) ont été créés et sont opérationnels.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Opérations de déblaiement des décombres et de réparation des infrastructures publiques menées chaque jour par des compagnies du génie afin de créer des conditions sûres et stables pour les activités de secours et de relèvement et de favoriser la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement en faveur de la réinstallation des déplacés	Oui	En concourant au déblaiement de plus de 34 571 m ³ de décombres dans le département de l'Ouest, à la réparation de 118 km de route, au bitumage de 25 km de route, à la distribution de 9 915 litres d'eau, au curage de 17 km de fossés en vue de faciliter le drainage, à la préparation de 314 m ² de terrain, à la démolition de 4 écoles et de 2 hôpitaux, à l'installation de 14 structures préfabriquées et au forage de 8 puits
Gestion de capacités d'intervention rapide en cas de catastrophes d'origine humaine ou naturelle	Oui	Moyennant l'organisation, dans 9 départements et au niveau national, d'exercices de simulation dirigés par la Direction de la protection civile, avec la participation du PNUD et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires
Conseils et assistance technique dispensés chaque semaine au Gouvernement, notamment dans le cadre de réunions de coordination avec le Premier Ministre et la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, en vue d'assurer l'efficacité de l'aide internationale	Oui	Grâce à des réunions avec le Cabinet du Premier Ministre, le Ministre de la planification et de la coopération externe et le groupe des principaux donateurs, visant à forger un consensus sur le futur dispositif de coordination de l'aide
Conseils et assistance technique dispensés chaque semaine au Gouvernement, notamment dans le cadre de réunions avec le Ministre de la planification et de la coopération externe, le Ministre de l'intérieur et des membres de leurs services, en vue de la mise en œuvre du Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti, de l'évaluation des fonds disponibles et des activités de projet, et de l'appréciation des besoins d'aide humanitaire et d'aide au développement	Oui	Par des réunions hebdomadaires avec le Ministre de la planification et de la coopération externe et des spécialistes des ministères concernés, visant à évaluer les capacités des services chargés de la planification et de l'évaluation
Conseils et assistance technique dispensés chaque semaine au Gouvernement, notamment dans le cadre de réunions de coordination avec le Gouvernement, les responsables locaux des départements touchés par le séisme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, en vue de faciliter la mise en œuvre des activités d'aide humanitaire et de relèvement et de permettre le suivi et l'évaluation des progrès et des produits	Oui	Par la tenue de réunions hebdomadaires avec les représentants du Ministère de la planification et de la coopération externe et de la Direction de la protection civile dans 9 départements et de réunions mensuelles dans le département de l'Ouest, le but étant d'appuyer la coordination et la planification des activités d'aide humanitaire et de relèvement

Conseils et assistance technique dispensés chaque semaine au Gouvernement et aux administrations locales, notamment dans le cadre de réunions de coordination avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en vue de renforcer les capacités locales et d'améliorer la préparation en prévision de catastrophes naturelles et d'épidémies (par exemple, le choléra), l'organisation des opérations d'urgence et la capacité d'intervention dans les 10 départements

Activités d'information et de communication (articles de presse, émissions de radio et de télévision, feuillets télévisés porteurs de messages, affiches et autres documents d'information) organisées chaque semaine pour aider les institutions nationales en sensibilisant la population aux questions touchant la réinstallation des déplacés, le déblaiement des décombres, les risques naturels et la gestion des opérations d'urgence

Consultations quotidiennes avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'équipe de pays des Nations Unies visant à coordonner l'utilisation des ressources de la Mission et à établir des priorités en matière d'appui dans les domaines de la sécurité, du génie et de la logistique au service des activités d'aide humanitaire, de relèvement, de reconstruction et de préparation aux situations d'urgence

Oui Par des réunions hebdomadaires avec les représentants du Ministère de la planification et de la coopération externe et de la Direction de la protection civile dans 9 départements et des réunions mensuelles dans le département de l'Ouest, et par 8 missions d'évaluation conjointes menées en collaboration avec les autorités locales, les organisations non gouvernementales et le Bureau de la coordination des affaires humanitaire, missions qui ont porté sur les moyens de mieux protéger les groupes de population vulnérables

33 Émissions télévisées hebdomadaires

138 Émissions de radio sur la réinstallation, le déblaiement et la gestion des risques et des opérations d'urgence

46 Émissions de radio sur la protection de l'environnement

22 Émissions de radio sur la reconstruction

41 Émissions de radio sur l'agriculture

39 Émissions de radio sur l'éducation

49 Émissions de radio sur les questions relatives à l'emploi

14 Conférences de presse relatives aux bonnes conditions de sécurité dans les camps de déplacés

1 Couverture médiatique à l'appui des opérations de déblaiement des décombres menées par le Ministère des transports

125 Articles et messages diffusés sur le Web et dans les médias sociaux

16 Communiqués de presse

1 Campagne multimédia à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement

Oui En tenant des réunions hebdomadaires et bimensuelles avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'équipe de pays des Nations Unies relatives à la hiérarchisation des besoins en matière d'aide humanitaire et d'aide au développement, et des réunions régulières avec l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire relatives à l'utilisation des ressources de la Mission, notamment en vue de la remise en état des infrastructures et de la lutte contre l'épidémie de choléra

Assistance technique apportée chaque semaine à l'appui des activités d'information sur le choléra et d'atténuation des effets de l'épidémie menées avec les autorités locales et les organisations de la société civile pour renforcer les capacités de prévention et d'intervention, y compris à la faveur de l'organisation de campagnes d'information et de la fourniture d'un appui matériel, en partenariat avec des organismes publics et des institutions spécialisées

Oui Grâce à l'assistance technique fournie quotidiennement par le groupe chargé du secteur de la santé, aux niveaux central et local, pour tout ce qui a trait à l'épidémie de choléra

Composante 5 : appui

42. Comme l'indiquent plus en détail les tableaux ci-après, un effectif moyen de 8 060 militaires, 2 167 membres d'unités de police constituées, 1 312 membres de la Police des Nations Unies et agents pénitentiaires et 2 145 membres du personnel civil a bénéficié de l'appui – en matière de logistique, d'administration et de sécurité – nécessaire à l'exécution du mandat de la Mission. Les équipes d'appui ont exécuté divers produits et se sont employées à améliorer l'efficacité et l'efficience de leurs prestations au regard du programme de déontologie et de discipline, de l'administration du personnel, de la prise en charge sanitaire de l'ensemble du personnel, de la construction, de la rénovation et de l'entretien des installations, de l'informatique et des communications, des transports aériens et terrestres, des opérations d'approvisionnement et de la sécurité de la Mission.

Réalisation escomptée 5.1 : Appui efficace et rationnel dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Services médicaux accessibles 24 heures sur 24 pour l'ensemble du personnel de la MINUSTAH basé à Port-au-Prince (2009/10 : 12 heures par jour, 6 jours sur 7; 2010/11 : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7; 2011/12 : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)	Objectif atteint; des services médicaux ont été mis à la disposition de l'ensemble du personnel de la MINUSTAH basé à Port-au-Prince 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Hors de Port-au-Prince, services médicaux accessibles pendant les heures de bureau et sur demande pendant les heures de fermeture pour l'ensemble du personnel de la Mission (2009/10 : 8 heures par jour, 5 jours sur 7; 2010/11 : 8 heures par jour, 5 jours sur 7; 2011/12 : 8 heures par jour, 5 jours sur 7)	Objectif atteint; des services de soins de santé primaires ont été mis à la disposition de l'ensemble du personnel de la Mission travaillant ailleurs qu'à Port-au-Prince 8 heures par jour, 5 jours par semaine, et sur demande après les heures de travail.
Délai pour la délivrance des formulaires de franchise douanière ramené à 1,5 jour (2009/10 : 3 jours; 2010/11 : 2 jours; 2011/12 : 1,5 jour)	Objectif atteint; délai ramené à un jour ouvrable

Service de renseignements disponible 24 heures sur 24 mis en place au Bureau d'appui de Saint-Domingue en vue de répondre aux demandes de services administratifs sous 48 heures (2010/11 : 48 heures; 2011/12 : 36 heures)

Objectif atteint; amélioration des communications grâce à la mise en place, au Bureau d'appui de Saint-Domingue, d'une permanence et de coordonnateurs qui reçoivent les demandes et les transmettent aux services compétents

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Fourniture de services médicaux 24 heures sur 24 à l'ensemble du personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince et 8 heures par jour 5 jours par semaine pendant les heures de bureau et sur demande pendant les heures de fermeture à l'ensemble du personnel de la MINUSTAH se trouvant ailleurs qu'à Port-au-Prince

Oui Grâce à une unité médicale de niveau I à Port-au-Prince. Ailleurs, grâce à trois unités médicales de niveau I ouvertes aux heures de bureau dans les centres de la Mission à Cap-Haïtien, aux Cayes et aux Gonaïves, et aux services de même niveau assurés hors des heures de bureau par un pays fournissant des contingents. En cas d'urgence ou de complication, les patients ont été envoyés à Port-au-Prince pour examen et soins complémentaires. Un service d'ambulance a été mis en place à Saint-Domingue.

Octroi de délégations de pouvoir supplémentaires en vue de délivrer plus rapidement les demandes de franchise douanière aux agents en douane, pour le dédouanement de l'ensemble du matériel et des fournitures importés par la MINUSTAH, y compris le matériel appartenant à l'ONU, le matériel appartenant aux contingents et le matériel fourni par les sous-traitants

Non Le produit n'a pas été exécuté (le nombre de personnes autorisées à signer a été maintenu à 5), mais l'introduction d'un système de tampon signature a permis à des membres du personnel habilités de s'acquitter des formalités douanières en l'absence des personnes autorisées à signer, ce qui a facilité la délivrance de formulaires de franchise douanière.

Réorganisation du Bureau d'appui de Saint-Domingue pour coller à la structure décentralisée de l'appui à la Mission en Haïti, de manière à disposer d'un système efficace de traitement des demandes adressées aux services administratifs (services financiers, gestion du personnel, achats, gestion des marchés, soutien psychologique du personnel, appui aux Volontaires des Nations Unies et services de formation intégrés)

Oui Un examen stratégique du fonctionnement du Bureau d'appui de Saint-Domingue a été mené en vue d'élaborer un système de prestation de services efficace et efficient. D'après les conclusions de cet examen, certaines tâches devraient continuer d'être assurées à Saint-Domingue mais d'autres devraient l'être à Port-au-Prince, comme par le passé.

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 8 940 membres des contingents, de 2 940 membres d'unités de police constituées et de 1 451 membres de la Police des Nations Unies (dont 100 agents pénitentiaires en détachement)

8 060 Militaires membres des contingents (effectif moyen)

2 167 Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)

<p>Entreposage et fourniture de rations alimentaires et d'eau pour un effectif moyen de 8 816 militaires et de 2 940 membres d'unités de police constituées répartis sur 40 sites</p>	<p>1 312 Membres de la Police des Nations Unies, dont 76 agents pénitentiaires en détachement (effectif moyen)</p> <p>Les effectifs, inférieurs aux prévisions (militaires et policiers), s'expliquent par la réduction partielle des moyens prescrite par le Conseil de sécurité dans la résolution 2012 (2011).</p> <p>Oui Entreposage et fourniture de rations alimentaires et d'eau pour un effectif moyen de 8 040 militaires (à l'exclusion des officiers d'état-major) et 2 167 membres d'unités de police constituées répartis sur 36 sites</p>
<p>Entreposage et fourniture de 280 210 litres de gazole et de kérosène devant servir à la préparation des repas de quelque 2 940 militaires et de 855 membres d'unités de police constituées répartis sur 9 sites</p>	<p>247 060 Litres de gazole et de kérosène utilisés comme combustible pour la cuisson des repas de quelque 2 918 militaires et 1 200 membres d'unités de police constituées répartis sur 20 sites</p> <p>La consommation a été inférieure aux prévisions parce que du carburant aviation résiduel avait été reclassé comme kérosène et utilisé pour la cuisine.</p>
<p>Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et l'élaboration de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute professionnelle</p>	<p>Oui Par l'organisation de stages d'orientation à l'intention de 4 510 nouveaux militaires, policiers et civils, de 13 visites d'évaluation et de visites effectuées dans tous les sites par les principaux responsables de la Mission pour rappeler à tous les membres du personnel qu'ils sont tenus de se conformer aux règles de conduite les plus strictes; par la prise de mesures disciplinaires, s'il y avait lieu et si les circonstances le permettaient, avec l'assistance des autorités haïtiennes; par la diffusion auprès de l'ensemble du personnel d'une vidéo sur la déontologie et la discipline</p> <p>De plus, 137 référents (militaires, policiers et civils) ont reçu une formation devant leur permettre de s'assurer que des mesures de prévention avaient été prises dans toute la zone de la Mission.</p>
<p>Installations et infrastructures</p>	
<p>Exploitation et entretien de 84 sources d'approvisionnement en eau et de 36 stations de traitement de l'eau appartenant à l'ONU sur 15 sites, ainsi que d'une usine d'embouteillage à Port-au-Prince</p>	<p>65 Sources d'approvisionnement en eau</p> <p>Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par l'abandon de 18 puits du fait de l'épuisement des nappes phréatiques, de l'effondrement de certains d'entre eux et de la fermeture d'un camp à Pignon.</p>

Installation et exploitation de 20 usines de traitement des eaux usées à Port-au-Prince et dans les régions	40 Stations de traitement de l'eau appartenant à l'ONU, réparties sur 17 sites
	1 Usine d'embouteillage
	25 Usines de traitement des eaux usées
	Le nombre d'usines est supérieur aux prévisions en raison de l'installation de 5 unités supplémentaires sur des sites où il n'a pas été possible d'installer des systèmes traditionnels de traitement des eaux usées ou d'épandage dans le sol, celui-ci ayant une capacité d'absorption insuffisante.
Exploitation et entretien de 260 groupes électrogènes, de 103 tours d'éclairage et de 19 générateurs de soudage appartenant à l'ONU	260 Groupes électrogènes
	103 Tours d'éclairage
	19 Générateurs de soudage
Entretien et rénovation de 20 km de route bitumée à Port-au-Prince, de 50 km de route gravillonnée sur l'ensemble du territoire de la Mission et de 5 ponts	20 Km de route bitumée
	50 Km de route gravillonnée
	5 Ponts
Création de 12 services de cartographie Web reposant sur une solution client-serveur ARCGIS et devant répondre aux besoins spéciaux de certains groupes d'utilisateurs (militaires, policiers, groupes d'intervention en mer, etc.)	3 Services Web de cartographie
	Le produit est inférieur aux prévisions, car il est devenu superflu de créer de nouveaux services, la mise à jour des 10 applications Web existantes ayant assuré leur compatibilité avec le nouveau logiciel.
Maintenance du Système d'information géographique (SIG), y compris la mise à jour et la création de 35 séries de données et la production de 10 000 cartes	35 Séries de données mises à jour
	8 100 Cartes SIG produites
	La possibilité de consulter des cartes en ligne explique que le dernier chiffre soit moins élevé que prévu.
Entretien de 5 terrains d'aviation et de 12 hélistations	5 Terrains d'aviation
	14 Hélistations
	Ce chiffre, plus élevé que prévu, découle de la décentralisation des moyens aériens qui a donné lieu à la création des sites des Cayes et de Saint-Marc.
Entretien et exploitation de 4 postes à la frontière terrestre et de 4 postes à la frontière maritime	3 Postes à la frontière terrestre
	Le nombre de postes est inférieur aux prévisions car, à Ouanaminthe, les locaux ont été remis à leur propriétaire.

Gestion des services d'hébergement du personnel logé sur 150 sites de la MINUSTAH, dont 50 accueillent les contingents, 19 les unités de police constituées des Nations Unies, 43 le personnel civil, 9 la Police des Nations Unies et 29 sont partagés, y compris le nettoyage, les services phytosanitaires, l'entretien des périmètres, l'entretien des fosses septiques, la blanchisserie, la gestion des déchets solides, l'élimination des déchets dangereux, les petits travaux d'entretien et de réparation des lieux et l'entretien et la réparation des installations

Stockage et fourniture de 16,6 millions de litres de carburants et lubrifiants pour 260 groupes électrogènes, 103 tours d'éclairage, 19 générateurs de soudage appartenant à l'ONU et pour 763 groupes électrogènes appartenant aux contingents

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 1 614 véhicules, dont 14 véhicules blindés, 4 remorques et 133 accessoires de montage, dans 11 ateliers répartis sur 11 sites

Exploitation d'un service quotidien de navette à Port-au-Prince fonctionnant 7 jours sur 7 et desservant 1 200 usagers en moyenne (personnel recruté sur le plan national et international, Volontaires des Nations Unies, membres de la Police des Nations Unies, officiers d'état-major et agents pénitentiaires)

Stockage et fourniture de 8 millions de litres de carburants et lubrifiants pour 1 614 véhicules appartenant à l'ONU et 2 515 véhicules appartenant aux contingents

5 Postes à la frontière maritime

Le nombre de postes est supérieur aux prévisions car il a fallu garder des locaux à Killik, ce qui n'était pas prévu.

138 Lieux d'hébergement, dont 44 sont utilisés par le personnel militaire, 14 par les unités de police constituées, 44 par le personnel civil et 8 par la Police des Nations Unies, et 28 sont partagés.

Le nombre de lieux d'hébergement est inférieur aux prévisions car certains ont été fermés et remis à leur propriétaire dans le cadre de la réduction des effectifs de personnel en tenue.

13,3 Millions de litres de carburants et lubrifiants pour 260 groupes électrogènes, 103 tours d'éclairage et 19 générateurs de soudage appartenant à l'ONU et pour 519 groupes électrogènes appartenant aux contingents

Le nombre de groupes électrogènes appartenant aux contingents est inférieur aux prévisions du fait de la réduction des effectifs de personnel en tenue.

1 641 Véhicules, dont 17 véhicules blindés, 4 remorques et 128 accessoires, entretenus dans 11 ateliers répartis sur 11 sites

Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par la différence nette entre le nombre de véhicules achetés ou remplacés et le nombre de véhicules réformés ou comptabilisés en pertes au cours de l'exercice.

Oui Pour 599 passagers par jour en moyenne

Ce chiffre, plus faible que prévu, s'explique par la réduction des effectifs de la Mission.

6 Millions de litres de carburants et lubrifiants pour 1 509 véhicules appartenant à l'ONU (à l'exclusion de 4 remorques et 128 accessoires) et 1 830 véhicules appartenant aux contingents

Ce chiffre, plus faible que prévu, s'explique par la réduction des effectifs de personnel en tenue.

Transports aériens

Gestion et exploitation de 2 avions (1 militaire et 1 civil) et de 10 hélicoptères (6 militaires et 4 civils) sur 5 terrains d'aviation et 12 hélistations

- 2 Avions civils, dont 1 a été retiré de la flotte au mois de mars 2012
- 10 Hélicoptères (6 militaires et 4 civils), dont 1 a été retiré de la flotte au mois de mars 2012

Stockage et fourniture de 4,1 millions de litres de carburant pour 2 avions et 10 hélicoptères

- 2,2 Millions de litres de carburant d'aviation
À l'instar du nombre d'heures de vol, la consommation de carburant a été moins importante que prévu, 2 appareils (1 avion et 1 hélicoptère) ayant été retirés de la flotte en mars 2012 et 2 hélicoptères Bell-212 ayant été périodiquement hors service au cours de l'exercice considéré.

Maintien de la capacité de déploiement simultané d'aéronefs sur 3 bases d'opérations temporaires régionales

- Oui En tenant des moyens à disposition en cas de besoin

Fourniture d'un appui aux opérations aériennes 24 heures sur 24, y compris la recherche et le sauvetage, les évacuations de blessés et de malades, les vols de nuit et les vols militaires de reconnaissance

- Oui Par la mise à disposition de moyens d'appui militaire et d'évacuation médicale 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Transports maritimes ou fluviaux

Exploitation et entretien de 16 navires appartenant aux contingents et de 12 canots pneumatiques Zodiac

- 16 Navires appartenant aux contingents
- 12 Canots pneumatiques Zodiac

Stockage et fourniture de 647 584 litres de carburant pour 16 navires appartenant aux contingents et 12 canots pneumatiques Zodiac

- 182 020 Litres de carburant consommés par 16 navires appartenant aux contingents et 8 canots pneumatiques Zodiac

Ce chiffre, moins élevé que prévu, s'explique par la fermeture de la base maritime de Port-Salut, suite à laquelle il est resté à la MINUSTAH 3 détachements maritimes basés à Jacmel, aux Gonaïves et à Fort-Liberté, pour le sud, le centre et le nord du pays respectivement.

Communications

Gestion et maintenance d'un réseau de communications par satellite composé de 2 stations terrestres principales, de 27 microterminaux VSAT et de 40 centraux téléphoniques pour la fourniture de services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, ainsi que des services de continuité des activités et de reprise après sinistre pour 3 158 usagers et 123 liaisons hertziennes

- 1 Réseau de communications par satellite composé de 2 stations terrestres principales
- 26 Microterminaux VSAT
- 45 Centraux téléphoniques pour 3 066 utilisateurs
Le nombre est plus élevé que prévu parce qu'il comprend 5 appareils comptabilisés en pertes qui sont restés en service en attendant d'être réformés.

Gestion et maintenance d'un réseau à ultra-haute fréquence (UHF) composé de 1 823 radios mobiles, 3 561 radios portatives, 780 terminaux radio TETRA mobiles et 3 400 terminaux radio TETRA portatifs	<p>123 Liaisons hertziennes</p> <p>1 811 Radios mobiles</p> <p>3 529 Radios portatives</p> <p>548 Terminaux radio TETRA mobiles</p> <p>Le chiffre est inférieur aux prévisions car il n'a pas été nécessaire de faire de nouvelles acquisitions au cours de l'exercice considéré.</p>
Gestion et maintenance d'un réseau à haute fréquence (HF) composé de 893 radios mobiles équipées du système de positionnement universel (GPS) et de 134 stations de base capables de transmettre des données	<p>3 671 Terminaux radio TETRA portatifs</p> <p>Le chiffre est plus élevé que prévu parce qu'il comprend des appareils dont la comptabilisation en pertes et la réforme devaient intervenir pendant l'exercice considéré.</p> <p>1 042 Radios mobiles</p> <p>Le nombre est plus élevé que prévu parce qu'il comprend 239 appareils devant être comptabilisés en pertes et réformés à la fin de l'exercice considéré.</p>
Gestion et maintenance de 13 centres de communication sur l'ensemble du territoire haïtien	<p>106 Stations de base</p> <p>Le chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le remplacement des radios à haute fréquence par du matériel plus moderne là où les conditions topographiques le permettaient.</p>
Gestion et maintenance de 25 sites de transmissions destinés à améliorer la couverture hertzienne, à ultra-haute fréquence et à haute fréquence, sur l'ensemble du territoire haïtien	<p>13 Centres de communication</p> <p>25 Sites de transmissions</p>
Informatique	
Gestion et maintenance de 159 serveurs, 3 650 ordinateurs de bureau, 1 346 ordinateurs portables, 197 imprimantes et 258 expéditeurs numériques	<p>84 Serveurs</p> <p>Le nombre de serveurs, moins élevé que prévu, s'explique par les effets du projet de virtualisation des serveurs, qui a permis l'utilisation intensive des serveurs physiques, l'amélioration des capacités du réseau et la mise en place de plans de reprise après sinistre.</p> <p>3 798 Ordinateurs de bureau</p> <p>1 772 Ordinateurs portables</p> <p>252 Imprimantes</p>

Le nombre d'ordinateurs et d'imprimantes est plus élevé que prévu, car il comprend des appareils sur le point d'être comptabilisés en pertes et qui n'avaient pas encore été mis à la réforme.

Informatique

Gestion et maintenance de 159 serveurs, 3 650 ordinateurs de bureau, 1 346 ordinateurs portables, 197 imprimantes et 258 expéditeurs numériques

84 Serveurs

Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par la mise en œuvre du projet de virtualisation des serveurs qui a permis un usage rationnel du matériel des serveurs et amélioré le réseau de serveurs ainsi que la planification des activités de reprise après sinistre.

3 798 Ordinateurs de bureau

1 772 Ordinateurs portables

252 Imprimantes

Le nombre plus important que prévu d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables ainsi que d'imprimantes s'explique par la prise en compte de matériel en cours de passation par pertes et profits mais en attente de cession.

250 Expéditeurs numériques

Oui 4 379 utilisateurs desservis

Gestion et maintenance de réseaux locaux et de réseaux étendus desservant 4 400 utilisateurs

Gestion et maintenance de trois centres de reprise après sinistre (Saint-Domingue, niveau II; siège de la Mission, niveau I; dépôt logistique, niveau I)

3 Centres de reprise après sinistre

Services médicaux

Exploitation et gestion d'un hôpital de niveau II à Port-au-Prince, de 33 centres de consultation de niveau I et de 3 dispensaires, fournissant des services médicaux à tout le personnel de la Mission ainsi qu'au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence

1 Hôpital de niveau II

27 Centres de consultation de niveau I, dont 26 établissements appartenant aux contingents et 1 à l'ONU

Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par le retrait partiel de fonctionnaires en tenue, notamment de 5 unités médicales des contingents.

3 Dispensaires

Surveillance des indicateurs épidémiologiques, tels que les cas de choléra, de paludisme, de grippe pandémique, de dengue, etc., conjointement avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies

Oui Par le biais du rapport signalant les maladies contagieuses et non contagieuses remis chaque semaine par les centres de consultation de niveau I et l'hôpital de niveau II, ainsi que des rapports émanant de l'Organisation mondiale de la Santé

Gestion d'un laboratoire central à Port-au-Prince et de trois laboratoires secondaires à Cap-Haïtien, aux Gonaïves et aux Cayes

- 1 Laboratoire central à Port-au-Prince
- 3 Laboratoires secondaires dans les régions

Gestion de moyens d'évacuation sanitaire par voies aérienne et terrestre pour tout le personnel de la Mission, notamment l'évacuation stratégique par voie aérienne d'une unité médicale de niveau I vers un hôpital de niveau II, et d'un hôpital de niveau II vers une unité médicale de niveau III ou IV

Oui Pour 150 évacuations sanitaires (86 internes vers l'hôpital de niveau II et 64 externes vers des unités médicales de niveau III)

Sécurité

Services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour un effectif moyen de 124 officiers d'état-major, 1 451 membres de la Police des Nations Unies (dont 100 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement), 668 membres du personnel recruté sur le plan international, 277 Volontaires des Nations Unies et 1 532 membres du personnel recruté sur le plan national, pour assurer notamment la protection des personnalités de marque, ainsi que des installations et des sites des Nations Unies

Oui Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Évaluation des conditions de sécurité pour l'ensemble de la Mission, y compris 1 200 résidences

Oui Évaluation de 72 sites en activité, de 40 sites fermés où le matériel est en cours d'enlèvement et de 311 résidences, composées de celles qui appartiennent à la MINUSTAH et à d'autres entités des Nations Unies

Le nombre de résidences est inférieur aux prévisions car, dans le cas de bâtiments abritant plusieurs foyers, l'évaluation ne nécessitait qu'un seul certificat d'habilitation.

Organisation de 24 réunions d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

150 Réunions d'information

Le nombre plus élevé que prévu s'explique par le renforcement des cadences de ces sessions à la suite de cas de vol et d'effraction de domicile.

Mise en œuvre de services de lutte contre les incendies pour les terrains d'aviation et les hélistations dans l'ensemble de la zone de la Mission

Oui Par la fourniture d'autopompes et de matériel de lutte contre l'incendie ainsi que de pompiers contractuels entraînés dans chaque site

Programme d'orientation en matière de sécurité et formation de base à la lutte contre l'incendie et aux exercices d'incendie pour tout le personnel qui arrive dans la zone de la Mission et stages de mise à niveau sur les incendies pour l'ensemble du personnel de sécurité et les responsables de la sécurité incendie de la Mission

Oui Dans le cadre de 52 stages d'orientation et de formation en matière de sécurité et de 24 stages de formation à la lutte contre l'incendie à Port-au-Prince à l'intention de tous les nouveaux fonctionnaires de la Mission, ainsi que de stages mensuels de mise à niveau pour le personnel de lutte contre l'incendie en interne

Le nombre moins élevé que prévu s'explique par le fait que les stages de formation à l'intention des responsables de sécurité incendie à l'échelle de la Mission n'ont pu être effectués en raison d'effectifs insuffisants dans le service de lutte contre l'incendie.

Campagnes de prévention et de sécurité par la réalisation de patrouilles quotidiennes de sécurité afin de veiller au respect des mesures de sécurité, par exemple dans des sites éloignés ou en cas de restrictions à la liberté de circulation et en réponse à des situations d'urgence

Oui En effectuant des patrouilles quotidiennes de sécurité

Mise en œuvre et actualisation du plan de sécurité du pays

Oui Le plan de sécurité du pays a été actualisé en juin 2012.

Enquêtes sur les incidents mettant en cause la responsabilité de la Mission ou de son personnel, les accidents de la circulation, les pertes de matériel appartenant à l'Organisation, les blessures ou les décès de membres du personnel de la Mission et les fautes professionnelles

Oui 1 464 enquêtes ont été lancées en tout, dont 1 363 concernaient des accidents de la circulation; 91, des pertes de matériel appartenant à l'Organisation; 1, un accident de travail; et 9, des fautes professionnelles.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	233 522,3	226 377,7	7 144,6	3,1
Police des Nations Unies	80 685,1	75 583,0	5 102,1	6,3
Unités de police constituées	63 770,5	60 913,8	2 856,7	4,5
Total partiel	377 977,9	362 874,5	15 103,4	4,0

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	95 264,1	84 606,0	10 658,1	11,2
Personnel recruté sur le plan national	34 838,3	37 666,4	(2 828,1)	(8,1)
Volontaires des Nations Unies	12 571,2	10 938,5	1 632,7	13,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	27 674,8	27 653,8	21,0	0,1
Total partiel	170 348,4	160 864,7	9 483,7	5,6
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	4 635,0	4 310,3	324,7	7,0
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	626,4	1 376,4	(750,0)	(119,7)
Voyages	7 745,3	3 621,0	4 124,3	53,2
Installations et infrastructures	121 037,6	101 294,0	19 743,6	16,3
Transports terrestres	12 796,5	15 196,1	(2 399,6)	(18,8)
Transports aériens	26 767,2	25 961,2	806,0	3,0
Transports maritimes ou fluviaux	964,5	628,0	336,5	34,9
Communications	30 185,1	25 319,8	4 865,3	16,1
Informatique	6 336,4	6 679,0	(342,6)	(5,4)
Santé	8 641,5	8 511,9	129,6	1,5
Matériel spécial	4 909,4	3 823,3	1 086,1	22,1
Fournitures, services et matériel divers	13 045,9	11 845,0	1 200,9	9,2
Projets à effet rapide	7 500,0	7 463,4	36,6	0,5
Total partiel	245 190,8	216 029,4	29 161,4	11,9
Total brut	793 517,1	739 768,6	53 748,5	6,8
Recettes provenant des contributions du personnel	18 070,0	17 245,5	824,5	4,6
Total net	775 447,1	722 523,1	52 924,0	6,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	793 517,1	739 768,6	53 748,5	6,8

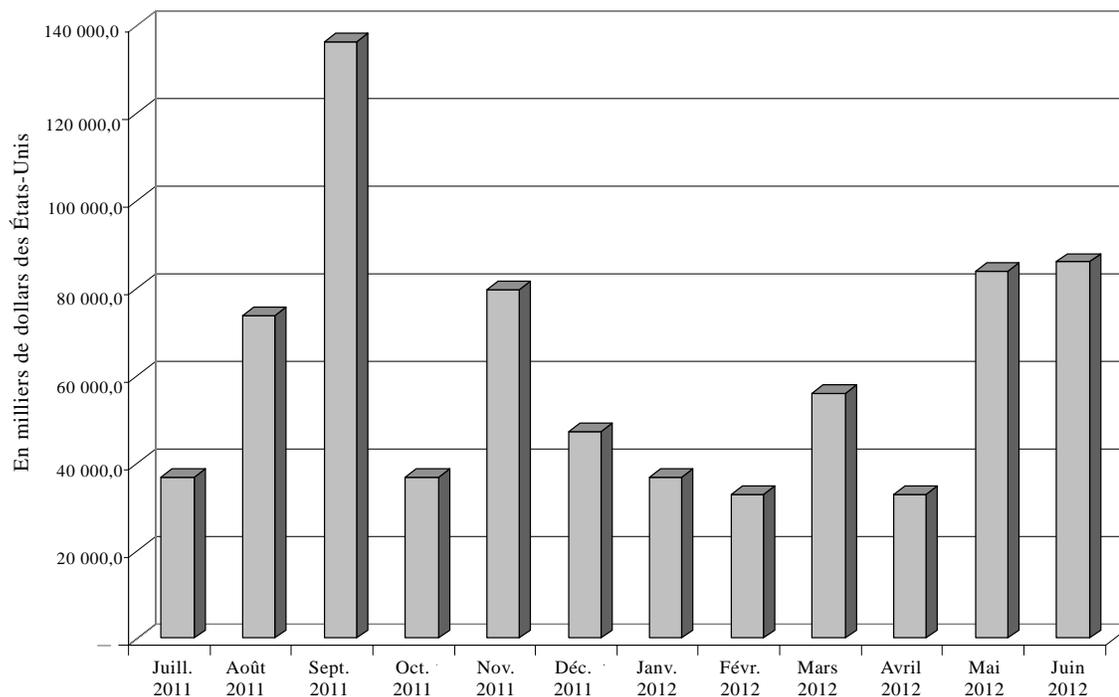
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Réaffectations</i>		
	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montant réaffecté</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	377 977,9	(197,7)	377 780,2
II. Personnel civil	170 348,4	15 210,1	185 558,5
III. Dépenses opérationnelles	245 190,8	(15 012,4)	230 178,4
Total	793 517,1	–	793 517,1
Pourcentage de réaffectations			1,9

43. Les réaffectations de ressources ont essentiellement servi à couvrir les dépenses supplémentaires liées à la révision du barème des traitements des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2011, et à un taux moyen d'occupation des postes plus élevé que prévu, avec 147 fonctionnaires temporaires recrutés sur le plan international au lieu des 135 budgétisés. La réaffectation a pu se faire en utilisant les économies réalisées dans les catégories Militaires et personnel de police et Dépenses opérationnelles, à la suite du retrait partiel des renforts déployés après le séisme. Bien que la catégorie de dépenses concernant le personnel recruté sur le plan international ait finalement enregistré un solde inutilisé de 10,7 millions de dollars, les fonds n'ont pas été réaffectés à partir des ressources du groupe de dépenses concernant le personnel civil car on prévoit qu'à la clôture des comptes, les traitements du personnel recruté sur le plan international feront l'objet d'ajustements définitifs.

C. Évolution des dépenses mensuelles



44. Les dépenses plus élevées que prévu en septembre 2011 sont imputables aux engagements souscrits pour rembourser les gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre des dépenses de personnel, du matériel majeur et du soutien logistique autonome.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 003,1
Recettes diverses ou accessoires	2 714,9
Ajustements sur exercices antérieurs	(1,7)
Engagements d'exercices antérieurs : économies réalisées ou annulations	13 478,7
Total	18 195,0

E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	42 573,4
Unités de police constituées	10 492,4
Total partiel	53 065,8
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	22 812,3
Communications	8 447,6
Santé	6 394,7
Matériel spécial	3 811,7
Total partiel	41 466,3
Total	94 532,1

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	1 ^{er} juin 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} juin 2004	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juin 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,3-5,8		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	5 090,4
Contributions volontaires en nature	–
Total	5 090,4

^a Valeur locative estimative des terrains et bâtiments mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	7 144,6	3,1 %

45. Le solde inutilisé est imputable au retrait progressif des militaires, ce qui s'est traduit par un taux moyen de déploiement des effectifs inférieur aux prévisions (8 060 hommes en chiffres réels au lieu des 8 672 prévus). Le retrait progressif a entraîné le rapatriement de 1 600 militaires, en application de la résolution 2012 (2011) du Conseil de sécurité. La sous-utilisation de crédits a été partiellement contrebalancée par un dépassement de crédit pour couvrir les frais de transport liés au rapatriement du matériel appartenant aux contingents dans le cadre du retrait progressif et par les augmentations des taux standard applicables au remboursement des pays fournissant des contingents au titre du matériel appartenant aux contingents, conformément à la résolution 65/292 de l'Assemblée générale en date du 30 juin 2011.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	5 102,1	6,3 %

46. L'existence d'un solde tient essentiellement au fait que les voyages liés à la relève ont été moins nombreux que prévu, en raison de l'allongement, de 6 à 9 mois, de la période de service de certains policiers des Nations Unies, et que les taux de déploiement moyen des policiers des Nations Unies (1 236 au lieu des 1 283 budgétisés) ont été inférieurs aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Unité de police constituées	2 856,7	4,5 %

47. Le solde inutilisé s'explique par le retrait progressif des policiers, qui s'est traduit par un taux moyen de déploiement des membres des unités de police constituées inférieur aux prévisions (2 167 en chiffres réels au lieu des 2 352 prévus). Le retrait progressif a vu le niveau des effectifs autorisés diminuer de 1 150 policiers, entraînant le rapatriement de 600 membres des unités de police constituées, en application de la résolution 2012 (2011) du Conseil de sécurité. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le dépassement de crédit pour couvrir les frais de transport liés au rapatriement du matériel appartenant aux unités de police constituées dans le cadre du retrait progressif et par les augmentations des taux standard applicables au remboursement des pays fournissant ces unités au titre du matériel leur appartenant, conformément à la résolution 65/292 de l'Assemblée générale en date du 30 juin 2011.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	10 658,1	11,2 %

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts d'au moins plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

48. Le solde inutilisé s'explique par : a) l'application du gel des recrutements pour la période comprise entre décembre 2011 et juin 2012 inclus, conformément au retrait partiel des renforts déployés par la Mission après le séisme, ce qui s'est traduit par un taux moyen d'occupation des postes inférieur aux prévisions, avec 417 fonctionnaires recrutés sur le plan international au lieu des 428 budgétisés; b) la cessation de la prime de risque à laquelle le personnel civil n'a plus droit depuis le 1^{er} mars 2011; et c) la réduction des dépenses liées à l'indemnité de subsistance accordée aux agents du service mobile.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(2 828,1)	(8,1 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique par la révision du barème des traitements des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2011; il est en partie compensé par une diminution des crédits consécutive à la cessation de la prime de risque à laquelle le personnel civil n'a plus droit depuis le 1^{er} mars 2011.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	1 632,7	13,0 %

50. L'existence d'un solde inutilisé tient à l'application du gel des recrutements pour la période comprise entre décembre 2011 et juin 2012 inclus, conformément au retrait partiel des renforts déployés par la Mission après le séisme, ce qui s'est traduit par un taux moyen d'occupation des postes inférieur aux prévisions, avec 226 Volontaires des Nations Unies au lieu des 249 budgétisés.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par les gouvernements	324,7	7,0 %

51. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que des demandes de remboursement de frais de voyage n'avaient pas été présentées au moment où la période considérée prenait fin, ou que les soldes résiduels relatifs à de telles demandes n'avaient pas été réclamés.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(750,0)	(119,7 %)

52. Le dépassement de crédits est imputable aux frais liés à l'emploi de services juridiques externes engagés par la Mission pour faire face à des problèmes judiciaires qui n'avaient pas fait l'objet d'une ouverture de crédits. L'écart a été en partie compensé par une diminution des dépenses au titre de la formation des consultants, grâce aux mesures prises en matière de gestion pour développer le recours à la formation en ligne au lieu de celle qui exige des ressources externes, et à la suite de l'annulation ou du report des activités de formation prévues dans les domaines de la santé, de l'état de droit, du contrôle des mouvements, de la mise en valeur des ressources humaines et de l'informatique en raison du manque de consultants.

	<i>Écart</i>	
Voyages	4 124,3	53,2 %

53. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par la mise en œuvre de nouvelles mesures visant à rationaliser et limiter les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission en ayant recours, dans la mesure du possible, aux équipements de vidéoconférence et en n'autorisant ces voyages qu'à titre exceptionnel.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	19 743,6	16,3 %

54. Le solde inutilisé provient essentiellement d'une réduction des dépenses dans les domaines suivants : a) les services de sécurité, les travaux de construction, d'aménagement et de rénovation, les fournitures d'entretien et la location de locaux, en raison de la reconfiguration de 8 bases civiles et militaires à la suite du retrait partiel de personnel et de l'annulation des projets de création de quartiers généraux régionaux à Port-de-Paix, Fort Liberté et Cap-Haïtien; b) les services de sécurité résidentielle, où la baisse des dépenses reflète les demandes de remboursement réelles présentées par le personnel de la Police des Nations Unies; et c) les remboursements des pays fournissant des contingents ou du personnel de police au titre du soutien logistique autonome en raison du retrait partiel du personnel en tenue. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par le dépassement de crédit au titre des services d'entretien, imputable à l'utilisation plus fréquente des services d'élimination des déchets, comme le prévoit l'application du plan d'action en matière de gestion des eaux usées à la suite de l'épidémie de choléra; et au titre des carburants et lubrifiants en raison de la hausse du prix moyen du litre de carburant passé à 0,98 dollar au lieu du coût budgétisé à 0,65 dollar.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(2 399,6)	(18,8 %)

55. Le dépassement des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le règlement des frais contractés lors du précédent exercice budgétaire et non encore acquittés concernant le transport de véhicules et l'acquisition de trois nouvelles autopompes, qui n'avaient pas fait l'objet d'une ouverture de crédits; b) les carburants et lubrifiants, en raison de la hausse du prix moyen du litre de carburant passé à 0,98 dollar au lieu du coût budgétisé à 0,65 dollar; et c) les pièces détachées, en raison de l'allongement du cycle de remplacement des véhicules légers de transport de passagers, prolongé d'un an avec 20 000 kilomètres de plus au compteur. L'écart a en partie été compensé par des dépenses moindres au titre des réparations et de l'entretien, grâce à une utilisation accrue des ressources en interne, et au titre de l'assurance responsabilité civile, une couverture locale n'ayant pas été nécessaire alors qu'elle avait fait l'objet d'une ouverture de crédits lors des exercices ayant suivi le séisme.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	806,0	3,0 %

56. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que la flotte aérienne compte un avion et un hélicoptère de moins depuis mars 2012, en raison d'une modification des horaires de vols réguliers et de la mise en place de nouvelles procédures concernant les demandes de vols spéciaux. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par un dépassement de crédit lié à l'augmentation du coût des carburants et lubrifiants, dont le prix moyen s'établit à 1,30 dollar le litre contre 1 dollar budgétisé.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	336,5	34,9 %

57. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les dépenses de livraison de carburants à Jérémie ont été inférieures aux prévisions, grâce à la capacité de stockage accrue des citernes à carburant; il en est de même des dépenses de carburants et de lubrifiants, les opérations de patrouille maritime ayant diminué à la suite du rapatriement du contingent maritime.

	<i>Écart</i>	
Communications	4 865,3	16,1 %

58. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions dans les domaines suivants : a) les services d'information, en raison de l'annulation du contrat avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets concernant les centres multimédias et les activités connexes, qui avaient fait l'objet d'une ouverture de crédits; à la place, on a privilégié l'utilisation des ressources en interne pour assurer les services concernés; b) le remboursement des pays fournissant des contingents et du personnel de police au titre du soutien logistique autonome, en raison du retrait progressif du personnel en tenue; et c) les communications assurées par les réseaux commerciaux, en raison des retards encourus dans l'installation de lignes louées entre Port-au-Prince et la Base de soutien logistique des Nations Unies, des tarifs de location du répéteur de satellite mondial moins élevés que prévu, et la fourniture de services Internet et de téléphonie portable à des coûts moindres grâce à une renégociation des clauses contractuelles et un usage moins fréquent des terminaux de communication de secours.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(342,6)	(5,4 %)

59. Le dépassement de crédits est imputable à l'acquisition de services informatiques, en raison essentiellement de la révision nécessaire des systèmes existants en vue de la mise en application des normes IPSAS pendant l'exercice budgétaire 2012/13.

	<i>Écart</i>	
Santé	129,6	1,5 %

60. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement au montant inférieur aux prévisions du remboursement des pays fournissant des contingents et du personnel de police au titre du soutien logistique autonome, en raison du retrait progressif du personnel en tenue.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	1 086,1	22,1 %

61. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement au montant inférieur aux prévisions du remboursement des pays fournissant des contingents et du personnel de police au titre du soutien logistique autonome, en raison du retrait progressif du personnel en tenue, et des niveaux plus faibles que prévu des capacités en matière de soutien logistique autonome, par rapport aux mémorandums d'accord.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériels divers	1 200,9	9,2 %

62. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses d'une part, inférieures aux prévisions, au titre des rations, en raison de la non-utilisation des crédits affectés aux stocks de réserve de rations et d'eau en bouteille, la réserve actuelle et l'eau fournie par les stations de traitement des eaux de la Mission étant suffisantes pour couvrir ses besoins; et, d'autre part, au titre des services divers, en raison de l'annulation du contrat relatif à la blanchisserie au camp d'hébergement de la Mission et d'une baisse des besoins en matière d'élimination des déchets dangereux.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

63. En ce qui concerne le financement de la MINUSTAH, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, soit 53 748 500 de dollars des États-Unis;

b) Se prononce sur l'affectation du montant correspondant aux recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, qui s'élève à 18 195 000 dollars et qui comprend les intérêts créditeurs (2 003 100 dollars), les recettes diverses ou accessoires (2 714 900 dollars) et le résultat de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (13 478 700 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (1 700 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/66/718)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité consultatif estime que, pour faciliter l'évaluation de l'incidence des mesures d'efficacité, des renseignements détaillés sur les économies résultant de l'application de mesures d'efficacité devraient être présentés, le cas échéant, à la section concernant l'analyse des écarts dans les rapports sur l'exécution du budget (par. 19).</p>	<p>Des renseignements détaillés sur les économies résultant de l'application des mesures d'efficacité sont indiqués dans l'analyse des écarts, le cas échéant. Les initiatives adoptées pour assurer l'efficacité des opérations se sont traduites par des économies de 7,9 millions de dollars, dont 7,3 millions au titre des voyages, 1,6 million au titre des transports aériens, 1,1 million au titre des communications, 0,6 million au titre des transports terrestres, 0,4 million au titre des contingents et 0,5 million au titre des autres catégories de dépenses.</p>
<p>Le Comité consultatif souhaite que, lors de l'établissement des rapports sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011/12, une distinction soit faite entre les éventuelles économies découlant de l'application de mesures d'efficacité et la sous-utilisation des ressources résultant d'autres facteurs (par. 23).</p>	<p>Le présent rapport a été établi de façon à distinguer l'application des gains d'efficacité (comme indiqué ci-dessus) de la sous-utilisation des ressources, telles que celles qui résultent du retrait progressif du personnel en tenue de la Mission (34,2 millions).</p>

(A/66/718/Add.11)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
<p>Le Comité consultatif se félicite des réalisations du programme de projets à effet rapide qui ont permis de combler les écarts dans le relèvement et la reconstruction du pays, et d'améliorer l'image de la MINUSTAH auprès des communautés locales. Il attend avec intérêt le rapport final sur l'évaluation du programme et les enseignements tirés dans le cadre du prochain rapport sur l'exécution du budget (par. 40).</p>	<p>Au moment de l'établissement du présent rapport, la Mission procédait encore à sa mise au point définitive. Le résumé analytique de la version la plus récente du rapport se présente comme suit.</p> <p>D'après l'évaluation qui en a été faite, il semble que le programme de projets à effet rapide de la MINUSTAH a donné de très bons résultats en Haïti. Depuis 2004, la MINUSTAH a régulièrement prouvé qu'elle avait les capacités institutionnelles requises pour mettre en œuvre des projets à effet rapide en affectant efficacement la totalité des ressources du programme à la prestation de services publics plus que nécessaires dans les zones pauvres et reculées où les autres grands dispositifs d'assistance étaient insuffisants. Les projets à effet</p>

*Demande**Réponse*

rapide ont apporté des changements notables dans la vie quotidienne des bénéficiaires. En ce qui concerne les institutions publiques, les projets à effet rapide leur ont permis de mieux fonctionner et de mettre en place les conditions nécessaires pour mieux assurer les services publics. Les groupes cibles interrogés ont été quasiment unanimes à reconnaître que le pays serait dans un état bien pire sans la MINUSTAH. Même les personnes interrogées qui avaient une perception négative de la Mission n'ont pas démenti la pertinence ni l'utilité des projets à effet rapide. Cependant, il est fondamental, pour que le programme conserve toute son efficacité, de mieux planifier, de revoir le mécanisme des projets à effet rapide et de redéfinir la gestion administrative et financière du cadre comprenant les projets à effet rapide, et les fonds d'affectation spéciale, le Groupe des projets à effet rapide et les coordonnateurs de ces projets.
